

cyberpresse.ca

LA PRESSE

GRANDE PREMIÈRE
DON JUAN
ARTS+SPECTACLES PAGE 1

LP2

QUAND MONTRÉAL JAZZAIT



L'affaire des commandites

Comme un cancer qui ronge le PLC

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Un député libéral a donné de nouvelles munitions aux partis de l'opposition hier aux Communes en affirmant que le scandale des commandites est comme un cancer qui ronge le Parti libéral. Au même moment, le premier ministre Paul Martin signifiait à ses troupes en privé que le temps est venu de parler d'autres choses que de cette controverse qui a fait chuter le PLC de manière vertigineuse dans les sondages depuis une semaine.

Député de la région de Toronto, Dennis Mills, a soutenu que la terrible maladie qui frappe le Parti libéral et qui mine la confiance des électeurs pourrait contraindre le premier ministre à tenir des élections à l'automne plutôt que d'opter pour un scrutin au printemps.

Mais il s'est dit satisfait de voir que M. Martin prend ce scandale suffisamment au sérieux pour créer une commission d'enquête publique afin de faire toute la lumière sur cette affaire. Le ministre des Travaux publics, Stephen Owen, doit d'ailleurs dévoiler le mandat précis de la

► Voir **CANCER** en A2

Mon clin d'oeil STÉPHANE LAPORTE
« Si le Parti libéral veut refaire son image, on peut lui faire un prix d'ami. »
— Groupaction

SOMMAIRE

Bandes dessinées	ACTUEL 12
Bridge	AFFAIRES 15
Décès	AFFAIRES 16 et 17
Feuilleton	ACTUEL 12
Forum	A 22 et 23
Horaire télévision	ARTS 6
Horoscope	AFFAIRES 14
Loteries	A 9
Mots croisés	ACTUEL 12
Mot mystère	ACTUEL 12
Observateur	AFFAIRES 13
Petites annonces	AFFAIRES 13 et AFFAIRES 2
Trait d'union	LP2 26 et 27

Météo

Nuageux avec neige en avant-midi, maximum -3, minimum -11, plus de détails en page SPORTS 16



La société d'État a été mise en cause dans le scandale des commandites

LES JOURS DU PRÉSIDENT DE LA BDC SONT COMPTÉS

GILLES TOUPIN

OTTAWA — Les jours de Michel Vennat à la présidence de la Banque de développement du Canada

(BDC) sont peut-être comptés. La ministre de l'Industrie, Lucienne Robillard, a en effet déclaré hier qu'elle était en train d'analyser ce qu'elle fera à la suite de la décision

de la BDC de ne pas en appeler d'un jugement qui affirme que l'ancien président de la société, François Beaudoin, a été victime d'un règlement de comptes politique. La

ministre doit faire part ce matin au Conseil des ministres de sa réflexion et de ses recommandations,

► Voir **BDC** en A2

Échauffourée entre Koivu et Ribeiro



PHOTOS, COURTOISIE DE RDS

L'accrochage s'est produit hier lors de l'entraînement du Canadien au Centre Bell.

Tension extrême chez les joueurs du Canadien

SIMON DROUIN

Après quatre défaites consécutives, la tension monte dans le camp du

Canadien. Saku Koivu, le capitaine de l'équipe, et Mike Ribeiro, le meilleur compteur, en sont venus aux coups, hier matin, lors d'un en-

traînement au Centre Bell. Les deux meilleurs centres du Canadien se sont affrontés à deux reprises.

Au milieu d'un exercice qui les opposait, Ribeiro et Koivu se sont

► Voir **ÉCHAUFFOURÉE** en A2

Dean abandonne la course



RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE

NEW YORK — Howard Dean a mis fin hier à une campagne présidentielle qui passera dans les annales pour plusieurs raisons, dont ce cri primal poussé en Iowa. Ce soir-là, comme une supernova, l'ancien gouverneur du Vermont a explosé, passant de favori démocrate à tête de Turc.

Mais sa campagne aura grandement profité aux démocrates. Misant sur l'Internet pour recruter des centaines de milliers de supporters et des millions de dollars, Dean a injecté une bonne dose de passion dans la course à l'investiture démocrate. En condamnant sur tous les tons l'administration Bush, il a aussi redonné à son parti sa colonne vertébrale. Les démocrates ne sont plus les « agneaux » qu'ils étaient il y a deux ans.

« L'essentiel est de battre le président George W. Bush en novembre, peu importe ce qu'il en coûtera », a déclaré Dean devant ses partisans à Burlington, dans son fief du Vermont, après avoir annoncé son re-

trait de la course, hier après-midi.

Howard Dean a quitté la scène au lendemain d'une décevante troisième place dans la primaire du Wisconsin, loin derrière John Kerry et John Edwards. Blanchi dans 17 États sur 17, le médecin de 55 ans n'avait plus aucun espoir de remporter l'investiture.

Le renversement est de taille. L'été dernier, Dean se retrouvait simultanément sur la couverture des magazines *Time* et *Newsweek*. Il attirait des foules considérables. Le médecin était *in*, comme une *rockstar*. Il a fracassé les records démocrates de financement, récoltant 41

► Voir **DEAN** en A2



PHOTO REUTERS

L'ex-gouverneur du Vermont, Howard Dean, a annoncé hier qu'il se retirait de la course à l'investiture démocrate.

OFFRE SPÉCIALE
Lunettes invisibles (sans contour)
Verres et monture

189\$

Verres simple vision. Voir détails et sélection en succursale.

GREICHE SCAFF
OPTOMÉTRISTES
www.greiche-scaff.com

Achetez maintenant et payez en 12 versements sans intérêt
Sur approbation de crédit.

Examen de la vue
Vaste choix de montures signées
(514) 336-4444
Sans frais 1 877 667-2020

SUITES DE LA UNE

DEMAIN DANS LA PRESSE



Complètement bouchonné

Après le festival Montréal en lumière, qui se déroule du 19 au 29 février, la grande cuisine lyonnaise et le concept du bouchon lyonnais n'auront plus aucun mystère pour les Montréalais. Georges Blanc, le chef français président d'honneur du volet des arts de la table du festival, signe ce soir le menu du grand dîner d'ouverture de cet événement bien fait pour réchauffer l'hiver. Et

AUJOURD'HUI SUR CYBERPRESSE



Parlez cuisine et gastronomie avec Robert Beauchemin à 14 h : cyberpresse.ca/clavardage

Suivez en direct le match entre le Canadien et les Flames à 19 h 30 : cyberpresse.ca/hockey

Faites le point sur l'épidémie de grippe aviaire : cyberpresse.ca/grippe

POUR JOINDRE LA PRESSE

La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

ABONNEMENT cyberpresse.ca/abonnement	(514) 285-6911 1 800 361-7453
PETITES ANNONCES petitesannonces@lapresse.ca	(514) 987-8363 1 866 987-8363
DÉCÈS deces@lapresse.ca	(514) 285-6816
CARRIÈRES carrieres@lapresse.ca	(514) 285-7320
RÉDACTION	(514) 285-7070

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.

Les jours du président de la BDC sont comptés

BDC suite de la page A1

a confié à *La Presse* le porte-parole de M^{me} Robillard, Daniel Grenier. Dans le contexte actuel du scandale des commandites, il n'est pas écarté, selon les observateurs à Ottawa, qu'el-le recommande le congédiement de M. Vennat. On sait que la BDC a également été mise en cause par la vérificatrice générale Sheila Fraser dans le scandale des commandites.

Le conseil d'administration de la BDC a fait savoir hier en fin de journée, malgré des avis juridiques recommandant d'interjeter appel du jugement de la Cour supérieure du Québec, qu'il avait décidé de ne pas aller plus avant dans cette affaire.

« Le conseil, en accord avec la direction de la Banque, a déclaré son président Cedric Ritchie, a décidé de clore ce chapitre dans le meilleur intérêt de nos employés et de nos clients afin de se consacrer à ce que la BDC fait de mieux, c'est-à-dire répondre aux besoins des entrepreneurs canadiens. »

Le juge André Denis, de la Cour supérieure du Québec, avait ordonné que soient payées à l'ancien directeur de la banque, François Beaudoin, une indemnité de départ de 245 000 \$ et une pension annuelle de 200 000 \$, ce qu'on lui refusait depuis son congédiement en 1999. Le juge a affirmé que M. Beaudoin avait été injustement traité par la banque parce qu'il avait osé remettre en question un prêt à l'Auberge Grand-Mère située dans la circonscription de Jean Chrétien.

D'autres sociétés de la Couronne ont été mises en cause dans le scandale des commandites par M^{me} Fraser, notamment VIA Rail et Postes Canada. L'opposition demande depuis des jours que les dirigeants de ces sociétés soient suspendus ou congédiés.

« Nous n'avons pas l'information, a déclaré hier le conservateur John Williams, président du Comité des comptes publics, mais ces dirigeants ont la connaissance de ce qui s'est passé. Et s'ils savent qu'ils ont com-

mis un crime, ils devraient démissionner dès maintenant. »

Le gouvernement Martin n'a cependant pas l'intention de mettre la charrie devant les boeufs au sujet de ces dirigeants, mais il n'entend pas trop traîner. Le président du Conseil du Trésor, Reg Alcock, a confié à *La Presse* hier, au cours d'une entrevue, qu'il avait cru pouvoir prendre une décision à ce sujet d'ici la fin de la semaine, mais qu'il lui faudra encore un peu plus de temps.

« C'est un gros dossier, a-t-il dit. Le problème, c'est que l'opposition a déclaré tout le monde coupable. Elle veut une décision aujourd'hui. Je refuse de faire cela. Je ne crois pas qu'un délai d'une semaine soit trop long lorsqu'il s'agit de la réputation de quelqu'un. »

Par ailleurs, selon M. Alcock, les tiraillements au sein du Conseil des ministres à propos de la protection des témoins de la fonction publique qui comparaitront devant le Comité des comptes publics chargé de faire la lumière sur le scandale des com-

mandites semblent s'être amenuisés hier. Le président du Conseil du Trésor a affirmé qu'il avait parlé à son collègue Denis Coderre et que chacun s'entendait sur ses responsabilités respectives.

« Denis Coderre, le ministre responsable de la loi sur les dénonciateurs, travaille sur cette loi, a expliqué Greg Alcock. Il doit déposer cette loi en Chambre, mais il faudra quelques mois. Or, le premier ministre m'a dit qu'il n'y avait rien pour protéger les fonctionnaires susceptibles d'être appelés à témoigner en attendant que la loi passe. »

Les fonctionnaires appelés à témoigner devant le Comité des comptes publics craignent en effet que leurs supérieurs usent de représailles s'ils témoignent contre eux. « Ils craignent pour la suite de leur carrière. Tout ce que nous voulons, c'est de combler le trou entre maintenant et l'adoption de la loi », affirme Greg Alcock. Le président du Conseil du Trésor affirme que si M. Martin lui a demandé de faire ce travail, au lieu

tre chose. Il faut gouverner le pays », a dit le ministre.

Dans un rapport dévastateur déposé aux Communes la semaine dernière, la vérificatrice générale a révélé que le programme de commandites mis sur pied par le gouvernement Chrétien pour augmenter la visibilité du fédéral au Québec avait servi à détourner quelque 100 millions de dollars en fonds publics au profit d'agences de communication de Montréal proches des libéraux.

Aux Communes, hier, Paul Martin a indiqué qu'il est prêt à divulguer tous les documents du Cabinet « pertinents » au programme de commandites dans le cadre des audiences que tiendra le Comité des comptes publics. En temps normal, ces documents demeurent confidentiels pour une période de 30 ans.

« En ce qui concerne ce gouvernement, nous sommes prêts à faire preuve d'une grande ouverture, d'une grande transparence, et de mettre sur la table tout ce qui doit être dévoilé », a affirmé M. Martin

de le demander à M. Coderre, c'est qu'il est l'employeur des fonctionnaires. « J'ai des outils administratifs qui me permettent de faire certaines choses dès maintenant. »

Au bureau du ministre Coderre, un porte-parole a souligné que M. Alcock avait raison de dire que quelque chose se devait d'être fait pour protéger immédiatement les témoins de la fonction publique. « Le ministre Alcock et le ministre Coderre ont le même objectif. Mais au bout du compte c'est M. Coderre qui déposera le projet de loi et il tentera de le déposer plus rapidement que prévu. »

Un acte criminel ?

On a par ailleurs appris hier que deux contenants de méthanol, cachés dans un mur, avaient été découverts par la Sûreté du Québec dans les restes de l'Auberge Grand-Mère peu de temps après le sinistre. L'auberge a été incendiée dans la nuit du 2 février. Il semble ainsi de plus en plus clair qu'on a affaire à un acte criminel. Des ventilateurs, placés en haut d'un escalier, pourraient également avoir servi à aviver les flammes. Joint hier, le propriétaire, Yvon Duhaime, a affirmé n'être au courant de rien.

Comme un cancer qui ronge le PLC

CANCER

suite de la page A1

commission aujourd'hui. « Le patient est présentement dans la salle d'opération. (...) Le premier ministre est déterminé à éliminer le cancer du patient, mais je ne peux dire combien de temps que cela va prendre », a dit M. Mills, reconnu pour son franc-parler au sein des députés libéraux.

Après avoir lui-même alimenté la controverse au cours des derniers jours en accordant une série d'entrevues et en haussant le ton chaque fois, Paul Martin a cherché hier à rassurer ses troupes au sujet de la baisse des appuis que le Parti libéral a enregistrés dans les sondages, soulignant que sa détermination à aller au fond de cette affaire et à punir les coupables convaincra les électeurs le jour du vote que les libéraux méritent toujours leur confiance.

Dans un discours que certains ont décrit comme enflammé, M. Martin a aussi invité les députés à s'en tenir à un seul message, celui indiquant que le gouvernement doit s'attarder aux affaires de la nation maintenant que la commission d'enquête a été créée et que le Comité des comptes publics des Communes a aussi entrepris une enquête.

Ébranlé par les attaques soutenues de l'opposition depuis quelques jours, le gouvernement Martin songe d'ailleurs à déposer un budget dans la semaine du 8 mars afin de forcer ses adversaires à changer de sujet. Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, pourrait aussi faire une visite officielle à Ottawa et s'adresser au Parlement durant la même semaine.

À l'issue de la réunion hebdomadaire du caucus libéral, hier, les députés semblaient avoir compris le message de leur patron en affirmant l'un après l'autre que les Canadiens

sont davantage préoccupés par l'avenir des soins de santé, l'éducation, l'environnement et l'économie que par le scandale des commandites qui éclabousse le gouvernement libéral depuis deux ans.

« Il y a une foule de sujets auxquels le premier ministre, le Cabinet et le gouvernement doivent s'attaquer. Il semble que l'opposition se préoccupe peu de notre économie, du prochain budget, de l'immigration, des affaires étrangères, de la place du Canada dans le monde. Il y a plusieurs dossiers dont il faut s'occuper », a soutenu le ministre du Revenu, Stan Keyes.

Le président du Conseil privé, Denis Coderre, a renchéri en affirmant que le gouvernement a pris les mesures nécessaires pour déterminer ce qui s'est passé dans le dossier des commandites et qu'il faut passer à autre chose. « Les gens disent : passons à au-

Échauffourée entre Koivu et Ribeiro

ÉCHAUFFOURÉE

suite de la page A1

retrouvés derrière le filet à la poursuite de la rondelle. Après un premier contact, les deux attaquants sont retournés devant le filet, là où les choses se sont corsées.

Ribeiro a simulé un double échec près du visage de Koivu, ce qui a soulevé l'ire du Finlandais, qui a envoyé valser son bâton sur le casque de son vis-à-vis. Ribeiro a répliqué avec un coup de poing et les deux belligérants ont ensuite été séparés par des coéquipiers. Quelques minutes plus tôt, Koivu avait parti le bal en donnant un coup de

bâton à Ribeiro après une légère collision près de la bande.

Après s'être éternisé sur la glace, Ribeiro a paru surpris de voir autant de journalistes l'attendre dans l'antichambre du vestiaire. « Je pensais que vous étiez partis ! » a-t-il lancé tout de go avant d'ajouter : « Préparez d'autres questions parce que je n'ai rien à dire. »

L'athlète de 23 ans a néanmoins expliqué que l'incident n'avait rien d'anormal dans le cadre d'une séance d'entraînement où l'intensité était de rigueur.

« Je ne suis pas frustré. On travaillait dans les coins, ça frappait, ça arrive. Après quatre défaites, il

faut travailler fort lors des entraînements et essayer d'amener ça dans les parties. Ce n'est qu'une journée ennuyante pour vous et vous êtes contents de vous trouver un sujet.

Saku et moi, on doit assumer le leadership, produire et montrer à tout le monde qu'on peut jouer. Un entraînement intense comme aujourd'hui est de bon augure pour demain. Vous en voulez plus ? Il n'y en aura pas plus. »

De son côté, Koivu a refusé de rencontrer les représentants des médias, ce qui est contraire à son habitude. Il a prétexté des traitements et un entraînement en gymnase.

Lors de son point de presse quotidien, l'entraîneur Claude Julien a prétendu que l'affaire était gonflée par les journalistes, assurant que Koivu et Ribeiro en riaient quelques minutes après l'entraînement.

« C'est sûr que quand tu perds quatre matchs d'affilée, il y a de la frustration. Ça a l'air de faire une grosse histoire parmi vous, mais pendant que vous cherchez des *bibittes*, nous, les entraîneurs, allons chercher des solutions », a indiqué Julien, qui a refusé de s'étendre plus longuement sur le sujet.

De la même façon, les autres joueurs du Canadien ont cherché à dédramatiser la situation. « L'esprit d'équipe est bon ici, il n'y a aucun problème avec ça. Les gars s'entendent bien dans la *chambre*. C'est sûr que quand ça va mal, le niveau d'intensité est

toujours plus élevé. Ce sont des choses qui arrivent », a dit Steve Bégin en rappelant la bagarre entre Pierre Dagenais et Craig Rivet lors d'un entraînement au début du mois.

Ce dernier a d'ailleurs souligné que ce ne serait « pas humain » que ses coéquipiers n'éprouvent pas un certain degré de frustration après une série de quatre revers. « Les 23 joueurs ici s'entendent tous bien. On veut tous renverser la vapeur », a assuré Rivet.

Ce noble objectif pourra être appliqué dès ce soir. Koivu, Ribeiro et le reste de la bande pourront canaliser leur frustration à l'occasion de la visite des Flames de Calgary au Centre Bell.

AUTRES TEXTES

Pages 3 à 5 dans le tabloïd Sports.

Précisions

Quebecor Média

Dans une nouvelle publiée hier à la une de *La Presse Affaires*, on aurait dû lire que l'évaluation globale de Quebecor Média, selon des analystes sondés par Bloomberg, est de 2,9 milliards de dollars. Considérant sa position de 45 % dans l'entreprise, le placement de la Caisse de dépôt et placement aurait donc une valeur de 1,3 milliard de dollars.

Dream Aircraft

Un reportage publié lundi sur l'entreprise Dream Aircraft mentionnait que les avions en kit fabriqués par l'entreprise comportait 10 000 morceaux. Il aurait fallu lire environ 1200 pièces. Nos excuses.

Dean abandonne la course

DEAN suite de la page A1

millions avant le début des primaires. Il a donné naissance à ce qui semblait un véritable mouvement. Au début de l'année, il trônait en tête dans tous les sondages, loin devant les sénateurs Kerry et Edwards. Les médias lui concédaient déjà l'investiture. Mais l'insurgé s'est mal adapté à son rôle de favori, multipliant les gaffes dans les semaines qui ont précédé les caucus d'Iowa, le premier test de la saison électorale. Il a dit vouloir les votes des Blancs du Sud qui collent le drapeau confédéré, jugé raciste par plusieurs Noirs, sur leurs camions pick-up. Il a minimisé l'importance de l'arrestation de Saddam Hussein, le mal incarné aux yeux d'une majorité d'Américains. Il a évoqué publiquement la théorie voulant que les Saoudiens avaient prévenu le prési-

dent Bush avant les attentats du 11 septembre 2001. Selon l'expression du stratège démocrate James Carville, il souffrait de la « maladie de la gueule folle ».

Et les démocrates se sont mis à chercher une solution de rechange, un candidat qui ne serait pas seulement en colère contre Bush, mais qui aurait également une chance de le battre. En Iowa, ils ont jeté leur dévolu sur Kerry et Edwards, transformant du coup la course. C'est ce résultat, bien plus que le fameux cri, qui a marqué la fin de Dean.

Après le retrait de Dean, qui s'ajoute à ceux de Dick Gephardt, Joe Lieberman et Wesley Clark, la course à l'investiture démocrate est désormais l'affaire de deux hommes, John Kerry et John Edwards.

Malgré sa victoire à l'arraché au Wisconsin, le sénateur du Massachu-

setts demeure le grand favori. Il a trois fois plus de délégués qu'Edwards. Et il pourrait s'assurer de l'investiture le 2 mars, le « supermardi », date à laquelle 10 États seront consultés, dont la Californie, l'Ohio et New York.

Kerry ne semble pas avoir trop souffert des attaques républicaines dont il a été récemment l'objet au sujet de son engagement contre la guerre du Vietnam et une liaison extra-conjugale que la droite lui a prêtée sans fondement. Selon un sondage *USA Today/CNN/Gallup* réalisé les 16 et 17 février, il a augmenté son avance sur le président Bush. Si l'élection avait lieu aujourd'hui, il récolterait 55 % des suffrages contre 43 % pour Bush.

John Edwards, qui a créé la surprise mardi soir en talonnant Kerry, battrait lui aussi largement Bush, avec 54 % des voix contre 44 %.

« C'est maintenant entre deux personnes, le sénateur Kerry et moi », a déclaré le sénateur de la Caroline du

Nord, hier matin, sur la chaîne de télévison CBS.

Edwards tentera de se démarquer du favori en l'attaquant sur l'emploi et les groupes de pression. Au Wisconsin, il a retenu l'attention en critiquant l'Accord de libre-échange de l'Amérique du Nord, approuvé en 1993 par le sénateur Kerry, entre autres membres du Sénat.

« Je me bats pour les emplois, a déclaré Edwards en entrevue à CBS. Nous avons des positions différentes sur la manière de réduire l'influence des lobbyistes à Washington. »

En annonçant son retrait, Howard Dean n'a pas exprimé de soutien particulier pour Kerry ou Edwards. Il a cependant promis de continuer son combat pour réformer le Parti démocrate et les États-Unis.

« Il y a plusieurs façons de procéder à un changement, a-t-il déclaré hier. Nous abandonnons une voie, mais nous allons en emprunter une autre pour que les petites gens récupèrent l'Amérique. »



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE

« Nous ne comprenons pas comment la direction a pu installer une caméra dans les toilettes des élèves de maternelle, disent Micheline Langlois et Denise Benjamin, deux mères de Saint-Blaise-sur-Richelieu, en Montérégie. Nous avons peur que d'autres décisions semblables soient prises dans cette école. »

Caméra installée dans les toilettes

Les parents des élèves d'une école de Saint-Blaise-sur-Richelieu indignés

MARIE ALLARD

Pour stopper une vague de vandalisme, la direction de l'école primaire de Saint-Blaise-sur-Richelieu a installé une caméra vidéo dans les toilettes, à l'insu des parents. Réservées aux élèves de maternelle, les cabinets ont été sous surveillance électronique pendant plus d'une semaine. Bouleversés, une trentaine de parents exigent des sanctions contre la direction.

« Je suis en colère, a dit hier à *La Presse* Denise Benjamin, mère d'un garçon utilisateur de ces toilettes. Le devoir des deux enseignantes de maternelle, c'est d'instruire et de surveiller elles-mêmes les élèves. Comment peuvent-elles avoir pensé à installer une caméra vidéo ? On ne parle pas d'adoles-

cents dans une polyvalente, mais bien d'enfants de 5 ans ! »

C'est le fils de M^{me} Benjamin, Kevin, qui a parlé à sa mère de la caméra vidéo. Intimidé par sa présence, il n'osait plus aller aux cabinets qu'à la hâte, si bien qu'il souillait ses vêtements.

Une lettre envoyée par la direction le 11 février a confirmé les faits. « Depuis deux mois, nous avons un gros problème de vandalisme dans la petite toilette réservée aux élèves de maternelle, écrit Lise Labelle, directrice de l'école Saint-Blaise. La toilette a été bloquée à une dizaine de reprises : papier, coeur de pomme, couvercle de boîte de métal, etc. Nous avons parlé aux enfants, nous avons tenté une surveillance accrue mais cela continuait. »

« Il y a plus d'une semaine, une vieille caméra défectueuse a été

installée en expliquant le pourquoi aux enfants et en leurs (sic) demandant d'être notre police et de ressortir de la toilette s'ils y entraient et qu'elle n'était pas propre, poursuit la directrice. Ce matin, la caméra a été retirée et les enfants rencontrés. Nous avons parlé du problème et cherché d'autres solutions ensemble. Nous nous excusons que cette installation est (sic) causée (sic) tout un émoi aux enfants. »

Outrés, les 29 parents d'élèves de maternelle ont écrit à Pierre Buisson, le directeur général de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, pour dénoncer cette « situation inacceptable » résultant « d'un manque total de jugement ». « Nous espérons que vous donnerez suite à ce dossier avec des gestes exemplaires, indiquent-ils. Une enquête s'impose. »

Jointe par téléphone, la directrice a refusé de s'expliquer. « J'ai fait ce que j'avais à faire, a-t-elle dit. Le dossier est maintenant entre les mains de la direction générale de la commission scolaire. »

Parlant « d'erreur de parcours », M. Buisson a convenu que l'installation de la caméra était une erreur. « Quand la directrice s'est aperçu que ce n'était pas la meilleure chose à faire, elle a retiré la caméra, qui était non fonctionnelle, a-t-il assuré. Nous ne l'avons appris qu'après-coup. Depuis, la directrice a reconnu que ce n'était pas la décision du siècle et tout le monde est d'accord avec ça. »

Reste à savoir s'il est légal d'installer une caméra dans un lieu aussi intime que des toilettes. « Qu'est-ce qui est le plus dommageable : avoir des graffitis dans une toilette ou filmer un enfant de

5 ans les fesses à l'air ? Il faut s'interroger », a indiqué Ginette L'Heureux, porte-parole de la Commission des droits de la personne.

Bien qu'aucun avis n'ait été émis sur la question, M^{me} L'Heureux note qu'il s'agit d'une atteinte à la vie privée, à la dignité et à l'intégrité psychologique des personnes. « Il faudrait un motif très sérieux pour justifier l'utilisation d'une caméra dans les toilettes », a-t-elle dit.

Au ministère de l'Éducation, rien ne réglemente l'installation de caméras vidéo en milieu scolaire, que ce soit dans les couloirs, les cours de récréation ou les toilettes. « Dans ce cas, l'école a admis son erreur et le suivi du dossier sera fait par la commission scolaire », a indiqué Caroline Richard, porte-parole du ministre de l'Éducation, Pierre Reid.

Meurtre dans une famille recluse

Le frère de la victime est mis en état d'arrestation

JUDITH LACHAPELLE
ET MARCEL LAROCHE

À l'angle de la 1^{re} Avenue hier matin, comme au club vidéo Sélect ou au salon de coiffure Pina & Fredi, les anciens du quartier fronçaient des sourcils. Une dame a été assassinée au 2709, boulevard Rosemont, ont-ils appris de la bouche des journalistes. Mais personne ne semblait connaître les mystérieux occupants de l'endroit.

La famille Deer, d'origine asiatique, vivait effectivement en ermite, ont raconté les policiers. Lai-Wah Deer, 52 ans, logeait avec son frère cadet Joseph, 49 ans, dans un appartement situé au rez-de-chaussée d'un triplex semblable à tous les autres sur ce bout du boulevard Rosemont. Dans les logements du deuxième étage vivent également deux autres frères de la famille Deer.

Rien n'y paraît de l'extérieur, mais l'intérieur du logement serait plutôt lugubre, selon ce qu'ont constaté les policiers. Insalubrité générale, pas de chauffage,

les Deer vivaient très pauvrement dans leur petit logement, coupés de leurs voisins.

« J'ai déjà habité l'immeuble voisin, raconte Abdel Chbihi, au comptoir du club vidéo Sélect, de l'autre côté de la rue. Il y a quelques années, il y avait un étrange jardin derrière et devant la maison, plein d'herbes. Ils ont tout rasé récemment. »

D'autres voisins, qui n'ont pas voulu être identifiés, se souviennent d'une petite dame affligée d'un mal qui la laissait courbée, marchant très lentement, avec difficulté, « et qui devait mettre un bon cinq minutes pour traverser la rue ». Contrairement à son frère, beaucoup plus grand, dépeint par certains comme un excentrique.

C'est un autre des frères Deer habitant à l'étage qui a découvert sa soeur Lai-Wah sans vie, mardi matin, dans la chambre à coucher du logement. Croyant qu'elle était morte de cause naturelle, il a appelé les techniciens d'Urgences Santé. Perplexes, les ambulanciers ont fait appel aux policiers. Ceux-

ci ont finalement demandé la collaboration du coroner en après-midi, avant de confier l'enquête au commandant André Bouchard, responsable de la division des crimes majeurs.

Dès le début de l'enquête, les policiers ont constaté que le frère et colocataire de la victime, Joseph Deer, était un individu « au comportement particulier ». En discutant avec les deux autres membres de la famille, ils ont déterminé que Joseph Deer était vraisemblablement le dernier à avoir vu sa soeur vivante, samedi dernier.

Selon le rapport de la police, le suspect aurait fait allusion à une dispute avec sa soeur ce jour-là au sujet de la nourriture. C'est au terme de cette querelle que la femme, à la santé fragile, aurait vraisemblablement été étranglée. Deer a été mis en état d'arrestation.

Les cheveux ébouriffés et l'air perdu, Joseph Deer a comparu hier après-midi au palais de justice de Montréal. Accusé du meurtre non prémédité de sa soeur (le



Joseph Deer a comparu hier après-midi au palais de justice de Montréal.

sixième à Montréal depuis le début de l'année), il n'a prononcé aucune parole, se contentant d'écouter son avocat, Jacques Stuart, faire une demande au tribunal pour qu'il subisse une évaluation psychiatrique à l'Institut Pinel.

Il retournera devant le tribunal le 30 mars.

Dénoncée par son fils

AGENCE FRANCE-PRESSE

LOS ANGELES — La police de Los Angeles a annoncé hier l'arrestation d'une ressortissante canadienne après que son fils eut découvert, par hasard, qu'il avait été kidnappé par sa mère il y a 14 ans, alors que la justice l'avait confié à la garde de son père.

Cette Canadienne a été placée en détention en attendant son extradition vers son pays d'origine où elle risque une peine pouvant aller jusqu'à 10 ans de prison. Son fils a été placé dans une famille d'accueil en attendant d'être réuni avec son père qu'il croyait mort.

C'est en faisant une recherche sur Internet à partir de son nom, alors qu'il était à l'école, que l'adolescent stupéfait a vu des photos de lui quand il avait 3 ans sur un site canadien consacré à des enfants disparus.

Selon la police, le jeune homme, âgé de 17 ans, a confié sa découverte à l'un de ses professeurs, déclenchant ainsi un processus qui a abouti à l'arrestation de sa mère.

Sa mère, Gisèle Marie Johnson, qui est âgée de 45 ans, avait enlevé l'enfant à son père Rodney Steinman, en 1989 à Red Deer, en Alberta.

ACTUALITÉS

Les chefs mohawks discutent d'un plan d'intervention policière commun

NATHAËLLE MORISSETTE

Afin d'éviter que la situation vécue à Kanesatake ne se reproduise, les représentants de six réserves et territoires mohawks s'assoieront demain autour d'une même table pour tenter d'élaborer un plan commun d'intervention et d'enquête policière.

Ainsi, les chefs des conseils de bande d'Akwesasne, de Kahnawake, de Kanesatake au Québec et ceux de Tyendinega, de Grand River et de Wahta en Ontario discuteront d'un possible partage de ressources financières et d'effectifs, a mentionné hier le grand chef de Kahnawake, Joe Norton, peu de temps avant de prononcer un discours devant les membres de la chambre de commerce et d'industrie de Châteauguay.

Cette rencontre se tiendra à Tyendinega dans le cadre de la Mohawks Canada Round Table, événement qui a lieu plusieurs fois par année depuis 10 ans. Les communautés en profitent pour discuter de différents sujets qu'elles ont en commun : santé, éducation, justice et sécurité publique.

Le grand chef de Kanesatake, James Gabriel, participera aux discussions. Il considère important que les corps policiers des cinq réserves et de son territoire élaborent un plan d'intervention commun. « Il faudrait avoir une standardisation dans la façon de gérer les dossiers pour que toutes les commu-

nautés soient au même niveau », explique-t-il.

Cette volonté de collaborer ne date pas d'hier, mais de nombreuses questions restent toujours en suspens, mentionne M. Gabriel. Par exemple, l'idée de créer un corps policier pour Akwesasne, Kahnawake et Kanesatake a été mise sur la table il y a longtemps. « L'idée est bonne, mais plusieurs problèmes se posent. Quelle communauté prendra le contrôle du corps policier ? Qui va gérer les fonds ? » Ces questions demeurent sans réponse.

Le grand chef de Kanesatake souhaite également trouver des solutions concernant la surveillance policière sur son territoire. Rappelons que depuis plus d'un mois, ce sont les *peacekeepers* de Kahnawake qui assurent la sécurité des Mohawks de Kanesatake. Ils devraient rester en poste jusqu'à la fin du mois de mars. D'ici le 7 mars, James Gabriel et son conseil de bande devront désigner un nouveau chef de police.

Développement économique

Joe Norton, quant à lui, ne veut pas seulement s'attaquer aux problèmes de sécurité publique. Il souhaite également que sa communauté s'implique dans le développement économique de sa région. C'est ce qu'il a fait savoir aux membres de la chambre de commerce et d'industrie de Châteauguay, lors d'un discours prononcé hier. Pour l'instant, aucun projet concret n'a été élaboré. On



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

Le chef Joe Norton, hier, lors de sa visite à la chambre de commerce et d'industrie de Châteauguay.

pense toutefois à la création d'un comité de liaison où siègeraient entre autres des gens d'affaires de Châteauguay, de Mercier, de Sainte-Catherine et des représentants de la

communauté mohawk.

« C'est la première fois qu'un représentant mohawk fait une allocution devant les membres, mentionne Doris Miausse, directrice de la

chambre de commerce. Les gens étaient très enthousiastes. On ne s'attendait pas à avoir autant de monde. Plus de 140 personnes ont assisté à son discours. »

James Gabriel retourne, sous escorte, voir sa maison incendiée

NICOLAS BÉRUBÉ

James Gabriel est retourné sur le territoire de Kanesatake hier. Escorté par des *peacekeepers*, il s'est rendu au poste de police pour y faire une déposition officielle concernant l'incendie de sa maison, le 12 janvier. Histoire de pouvoir « tourner la page et passer à autre chose », il est ensuite allé voir les ruines de sa maison incendiée.

En tout, la visite du chef du conseil de bande a duré une demi-heure. « C'était une visite *low-profile*, mais à la fin, il était temps que je parte, a-t-il dit. Les rumeurs de ma visite avaient circulé. Il y a un clown qui m'a crié des bêtises, mais je ne l'ai pas écouté. Finalement, il commençait à avoir pas mal de monde près de mon terrain et ce n'était pas une bonne idée de rester plus longtemps. »

Ce n'était pas la première fois que le chef Gabriel se rendait sur le territoire mohawk depuis la crise du 12 janvier. Selon des informations obtenues par *La Presse*, M. Gabriel est retourné au moins une fois à Kanesatake afin d'y rencontrer des membres de sa famille. Mais cette visite s'était déroulée à l'insu des médias.

Par sa visite d'hier, James Gabriel voulait envoyer un message à ses concitoyens ainsi qu'aux chefs dissidents, qui gèrent le territoire depuis son départ.

« Ma visite avait deux buts, dit-il. Premièrement, j'y suis allé pour des raisons personnelles. Je voulais voir ma maison de près pour pouvoir ensuite tourner la page, mettre ça derrière moi. Deuxièmement, je voulais faire sentir ma présence, je voulais faire un *statement*. Je suis déterminé à retourner vivre à Kanesatake et je veux que ça se sache. »

Car le chef en exil compte pouvoir bientôt faire reconstruire sa maison. « L'entrepreneur qui va rebâtir ma maison veut commencer vers le 15 mars, pendant que le sol est encore gelé, dit-il. Heureusement pour moi, mes assurances vont couvrir les frais. »

D'ici à ce que des arrestations soient effectuées, M. Gabriel croit que sa sécurité serait compromise s'il décidait de retourner vivre sur le territoire mohawk.

Notons que l'enquête sur l'incendie de la maison de James Gabriel n'a toujours pas donné lieu à des arrestations à Kanesatake et ce, malgré l'abondance de bandes vidéo incriminantes remises aux médias et aux autorités.

Indigestion d'euros

ASSOCIATED PRESS

BOSTON – Des médecins français ont été surpris en découvrant la raison pour laquelle un patient âgé de 62 ans avait l'estomac gonflé et douloureux : il avait avalé quelque 350 pièces, des colliers et des aiguilles. L'histoire singulière et tragique de ce malade est révélée dans la dernière livraison du *New England Journal of Medicine*.

Le patient français, dont le nom n'a pas été divulgué, est arrivé aux urgences de l'hôpital à Cholet (Maine-et-Loire) en janvier 2002. Présentant des antécédents psychiatriques, il souffrait de douleurs à l'estomac et ne pouvait manger.

Les médecins ont été stupéfaits en découvrant sur une radio une énorme masse opaque de 5,5 kg, dont le poids avait fait descendre l'estomac entre les hanches.

Les médecins l'ont opéré et ont enlevé l'organe gravement endommagé. Il est mort 12 jours plus tard. Il souffrait d'une maladie rare, la pica, qui se caractérise par un besoin compulsif de manger des choses qui ne rentrent pas normalement dans un régime alimentaire.

Solutions d'affaires Mobilité

Après les employés du mois, voici enfin la semaine du patron.

Vous mettez tant d'effort dans votre travail, il était temps qu'on pense un peu à vous. En profitant de nos rabais*, vous allez bénéficier des avantages que procurent ces appareils à vos employés. Et puisque c'est la semaine du patron, offrez-vous-en un aussi.

				
LG® TM 250 aussi bas que 0\$ chacun	Audiovox® 8450 aussi bas que 10\$ chacun	Nokia™ 3586i aussi bas que 17\$ chacun	Samsung™ n370 aussi bas que 20\$ chacun	Audiovox 8600 aussi bas que 40\$ chacun

1 À 4 TÉLÉPHONES 50% DE RABAIS	SEULEMENT DU 16 AU 20 FÉVRIER	5 À 9 TÉLÉPHONES 60% DE RABAIS
---	----------------------------------	---

Pour plus de détails, appelez au 1 866 371-9749 ou visitez un magasin Espace Bell ou Bell Mobilité.

Certaines conditions s'appliquent. Offre valide du 16 au 20 février 2004 jusqu'à épuisement des stocks. Taxes en sus. Service disponible là où la technologie existe. *Le prix de chaque téléphone est basé sur une nouvelle activation et un engagement de 24 mois de service à l'un des plans suivants: Petite entreprise, Petite entreprise Canada, Mobilité Pancanadiennesm, Mobilité Plus, Amérique Numériquesm. Mobilité Pancanadienne et Amérique Numérique sont des marques déposées de Bell Mobilité Inc.



Et bien simple.™



PIERRE FOGLIA

Fiction

Vous avez déjà imaginé un Québec juif ? Tout juif ? On aurait à peu près la même population qu'Israël, un peu plus en fait. On parlerait français comme maintenant. On mangerait comme maintenant, mais la poutine serait kascher. On n'aimerait pas beaucoup les Français de France, pareil que maintenant. Bref, ça ne changerait pas grand-chose. Moi je serais juif aussi, mais pas trop, pas plus que je suis catholique. En fait, je ne m'intéresserais pas du tout à la religion, par exemple celui qui a tué son frère dans la Bible, Caïn ou Abel ? Je ne sais jamais lequel, eh bien je ne le saurais pas plus en étant juif. Je ferais de l'humour juif dans mes chroniques. Le grand rabbin appellerait mon boss pour lui dire : Écoutez, ça n'a pas de sens, ce juif italien en page cinq, au moins arrangez-vous pour qu'il n'ait pas de chronique le samedi, le jour du sabbat.

Je ferais du vélo le dimanche avec un gars qui serait tout le contraire de moi, il aurait fait un retour à la religion vers 30 ans. Il serait devenu orthodoxe, il roulerait en papillotes, mais il les rentrerait sous son casque. Après nos randonnées, il viendrait chez moi manger un truc, il serait extrêmement réservé avec ma fiancée parce qu'on n'est pas marié et que ça le gênerait.

Vous avez déjà imaginé un Québec juif ? Il y aurait moins de mon-

de quand on ferait une manifestation contre la guerre en Irak. Mais peut-être pas. On serait aussi divisés que maintenant sur un tas de choses. Sur l'école. Sur la laïcité. Sur si on peut tourner à droite au feu rouge. Si on peut tourner à gauche pour la solidarité sociale. Sur le financement des universités. S'il faut colorer la margarine. Sur les Américains. On s'entendrait sur quelques autres, qu'Arafat doit s'en aller, et qu'il faut garder la devise « Je me souviens » sur nos plaques d'auto, mais ce serait pour se souvenir d'autre chose.

Vous avez déjà imaginé un Québec juif ? Évidemment, au Lac-Saint-Jean, ils seraient plus juifs que nous à Montréal. Réjean Tremblay porterait une petite calotte. Ma petite fille s'appellerait Tamar, et ça m'embêterait parce que Louise, c'est quand même plus joli. Parmi les joueurs du Canadien, Juneau, Brisebois, Garon, Perreault, Bégin, Théodore, Quintal, Bouillon, Dagenais seraient juifs, Ribeiro aussi mais juif portugais. Vous voulez savoir lesquels portent la visière, M. Cherry ? Non ? Vous ne voulez pas le savoir ? Ah tiens.

Vous avez déjà imaginé, dans un Québec juif, la marionnette-chien de Conan O'Brien, le gars de NBC qui était à Toronto la semaine dernière ? Au lieu de *Vous êtes Québécois et Canadien, hein ? Paraît que vous êtes détestable et con*, ce serait : *Vous êtes*

juif et Canadien, hein ? Paraît que vous êtes détestable et con ?
Vous imaginez ça sur NBC ?
Moi non plus.

PORNOGRAPHIE — Ça tombe comme ça, si j'ose dire, je venais de chroniquer l'autre semaine sur le sein — chair sans esprit — quand je me suis surpris dimanche soir à m'attarder à ceux de Julie Snyder. Elle se les était si invraisemblablement squeezés qu'ils jaillissaient en rebondissant de son costume, non plus comme des seins, mais comme une croupe, comme si elle portait son cul en sautoir. Mais n'en faisons pas un plat, ce n'est après tout qu'une erreur de costume.

La pornographie de *Star Académie* est ailleurs.

Elle est dans la manière de pomper sans cesse les émotions du téléspectateur.

Qu'est-ce que la pornographie ? Fuck, fuck, fuck.

Qu'est-ce que *Star Académie* ? Pleure, pleure, pleure.

Ce qui fait la pornographie, ce n'est pas l'acte en lui-même. C'est sa *production répétitive* pour un spectateur. Où ai-je donc lu que *Star Académie* était une bonne production ?

UN MAUVAIS ACHAT — En principe, il ne sert à rien de parler d'un mauvais livre, sauf que je sens

qu'on essaie de vous imposer celui-là et comme je l'ai moi-même acheté sur de fausses représentations, aussi bien vous mettre en garde. Je viens de faire le tour de quelques librairies et juste à la manière dont on dispose *Globalia*, en évidence sur la table des nouveautés, je comprends qu'on essaie de vous faire avaler, comme aux Français il y a deux ou trois mois, que c'est une oeuvre majeure, un roman visionnaire, une sorte d'actualisation des deux grands classiques du genre, *Le Meilleur des mondes*, de Huxley, et *1984*, de Orwell. *Globalia* pourrait en effet passer pour un rebrassage de l'un et l'autre, mais sans l'inspiration, ni de l'un ni de l'autre. L'auteur, Jean-Christophe Rufin, qui a reçu le Goncourt il y a deux ou trois ans pour *Rouge Brésil*, termine *Globalia* par un appendice, « à propos de *Globalia* », dans lequel il se trouve très bon, très drôle et très original. Il n'ose pas ajouter qu'il a du style, mais il évoque Flaubert.

Bref, relisez plutôt *1984* et *Le Meilleur des mondes*. Ce que je m'apprête d'ailleurs à faire.

Au cas où vous seriez le genre à consulter les listes des romans les plus lus de l'heure, je me suis fait avoir récemment par un autre roman français très ordinaire, *Les Âmes grises* (Philippe Claudel, Stock). Il a caracolé en tête de toutes les listes pendant des semaines,

toutes les critiques l'ont encensé, tous les Français l'ont lu, pour-quoi ? fouille-moi. C'est comme si, demain matin, le Québec entier se mettait à manger de la tarte à la farlouché, tu dirais c'est pas mauvais, mais qu'est-ce qui vous prend toute la gang en même temps ?

C'est pas la faute à Pivrot, il n'est plus là et n'a pas été remplacé. Le bouche à oreille ? La promotion à la télé ? Je ne sais pas. Tout ce que je sais, c'est que c'est de plus en plus difficile d'acheter un livre.

FAVEUR DEMANDÉE — Soyez gentils, ne me demandez plus si je suis allé voir *Les Triplettes de Belleville*.

Non. NON. Non-honhon.

Plus vous allez insister, moins je vais y aller. Au fait, je ne suis pas allé voir *Les Invasions barbares* non plus... ou y suis-je allé ? je ne me souviens plus, anyway.

Je le sais que ça parle de vélo, *Les Triplettes*. Ça parlait de vélo aussi dans le film *Deux Secondes*, je ne connais personne qui aime le vélo qui a aimé *Deux Secondes*.

Je n'irai pas voir *Les Triplettes de Belleville* pour toutes sortes de mauvaises raisons et une bonne : la musique. Ça fait 112 fois que Homier-Roy la fait jouer le matin, j'étais déjà plus capable après deux secondes la toute première fois. Ai-je une tête à écouter de la musique de fanfare ? Le matin ? Je ne vous le demande pas.

Une percée importante dans le traitement de la dystrophie musculaire

JEAN-SIMON GAGNÉ
LE SOLEIL

QUÉBEC — Une équipe du Centre hospitalier de l'Université Laval vient de réaliser une percée importante vers la découverte d'un traitement de la dystrophie musculaire. Pour la première fois, les chercheurs ont réussi à greffer des cellules pour régénérer en partie un muscle malade chez des cobayes humains. Parmi eux, le jeune Kevin Gagné, 9 ans.

La vie de Kevin a pris un cours dramatique vers l'âge de deux ans et demi. Soudain, ses déplacements sont devenus plus laborieux, comme s'il avait perpétuellement les jambes molles. Le bambin se plaignait continuellement de douleurs aux cuisses, puis bientôt aux mollets.

Simple problème de croissance ? Malheureusement non. Le diagnostic des médecins tombe sur Kevin et sur sa famille comme une chape de plomb. Le petit est atteint de la dystrophie musculaire de Duchenne, une maladie héréditaire qui se caractérise par une dégénérescence progressive des muscles. Le mal peut être retardé par la physiothérapie ou par la chirurgie, mais jamais vaincu. L'espérance de vie des malades ne dépasse guère 30 ans.

La maladie de Kevin est causée par la carence d'une protéine, la dystrophine, qui joue un peu le rôle d'amortisseur entre les fibres musculaires. En l'absence de cette protéine, les fibres se détruisent peu à peu, à cause de la friction. Au Québec, 400 personnes en sont atteintes. Les premiers symptômes se manifestent généralement entre 2 et 5 ans. Les petits éprouvent d'abord de la difficulté à se lever du sol ou à monter des escaliers. Avec le temps, les chutes deviennent plus fréquentes. Vers l'âge de 12 ans, ils ne parviennent plus à marcher.

Il y a environ un an et demi, Kevin et ses parents ont accepté de servir de cobayes pour une recherche menée par une équipe du Centre de recherche du CHUL, à Québec. Qu'avaient-ils à perdre de toute façon ? Plutôt que de subir passivement les ravages de la maladie, autant jouer le tout pour le tout. Il s'agissait de prélever des cellules musculaires du père, pour les multiplier en laboratoire. Par la suite, ces cellules étaient greffées dans un muscle du fils, pour régénérer des fibres musculaires présentant de la dystrophie.

L'été dernier, après une série d'injections douloureuses, les premiers résultats de l'expérience ont galvanisé le petit Kevin et sa famille. Sur la portion de muscle visée — de la taille d'un timbre —, la dystrophine est réapparue. En outre, l'utilisation d'un nouveau médicament, le Tacrolimus, a permis d'éviter le rejet des cellules greffées par l'organisme de Kevin. Une toute petite victoire, mais qui garde son importance. La maladie a reculé un peu.

« Pour la première fois au monde,

nous avons réussi à recréer des fibres musculaires avec dystrophine chez des patients », a commenté hier le Dr Jacques-P. Tremblay, directeur de l'équipe de recherche. Selon lui, les résultats ouvrent des perspectives encourageantes pour le traitement des autres types de dystrophie musculaire, de même que pour celui de plusieurs maladies neuromusculaires. Il rappelle notamment que des équipes fran-

çaises et américaines travaillent à régénérer le muscle cardiaque de patients ayant été victimes d'un infarctus.

Dès l'automne prochain, l'équipe du Dr Tremblay prévoit tenter la greffe sur un muscle en entier. On verra alors si le muscle visé, en l'occurrence un biceps, peut regagner de la force. Et même si personne ne crie victoire trop vite, l'atmosphère est à l'optimisme.

NOUVEL ARRIVAGE TAPIS PERSANS ET ORIENTAUX

SUPERBES TAPIS MODERNES ET ANTIQUES, DE GRANDE QUALITÉ, DE TOUTES TEINTES ET DIMENSIONS

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
TAPIS AUTHENTIQUES FAITS À LA MAIN, IMPORTÉS D'IRAN, DU PAKISTAN, DE RUSSIE, D'AFGHANISTAN, DU CACHEMIRE ET DE CHINE. TOUTES TEINTES ET DIMENSIONS DE PREMIÈRE QUALITÉ.

LA PLUS BELLE SÉLECTION DE TAPIS MOQUETTES JAMAIS MISE AUX ENCHÈRES AU CANADA.

Le seul encan du monde offrant

UNE GARANTIE DE REMBOURSEMENT*

LE DIMANCHE 22 FÉVRIER, À 14 H
INSPECTION À COMPTER DE 12 H

* PRIME D'ACHETEUR DE 10 %

TAPIS ORIENTAUX KHAN
5814, av. du Parc (angle Bernard), Montréal • Tél. : (514) 272-4778

AUCTION BULLETIN

UNE MONTRE PATEK PHILIPPE " À GRANDES COMPLICATIONS ET PHASES LUNAIRES " MISE AUX ENCHÈRES

MARK DESA

Vous ne devez pas manquer la prochaine vente aux enchères de Federal Auction Service à l'hôtel Omni de Montréal. Cette entreprise de vente aux enchères canadienne réputée a reçu le mandat de vendre aux enchères des biens abandonnés ou non réclamés, pour le compte de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, sans réserve. Dimanche prochain, Federal Auction Service vendra également au plus haut enchérisseur une montre rare et de grande valeur, une Patek Philippe Celestial 5102.

Kash Khan, directeur des ventes aux enchères chez FAS, a confirmé hier que cette montre serait vendue aux enchères en fin de semaine. " Toute personne intéressée par ce genre d'article ne doit pas rater cette vente. En fait, Patek Philippe fabrique très peu de ces montres chaque année. Et, à notre connaissance, c'est le seul exemplaire de ce genre qui soit disponible au Canada. Il y a une liste d'attente de huit ans pour en acheter une ! ", précise M. Khan.

La superbe montre Celestial dont parle M. Khan est faite d'or blanc 18 carats, avec dos cristal

saphir, mouvement automatique, carte du ciel et phase lunaire. Le prix de catalogue officiel de la Patek Philippe Celestial 5102 est de 221 000 \$ CAN. Cependant, beaucoup d'articles de grande valeur vendus par Federal Auction Service le sont à des prix très bas par rapport à leur valeur sur le marché de détail. C'est pourquoi des marchands achètent souvent dans le but de revendre.

En raison de la grande rareté de cette montre, elle sera mise aux enchères à l'échelle nationale. La plus haute enchère obtenue dimanche sera ensuite comparée aux enchères dans cinq autres villes canadiennes afin de déterminer qui emportera la montre.

Dimanche prochain, Federal Auction Service vendra également au plus offrant, un à un, plus de 100 bijoux et montres provenant de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, ainsi que plus de 100 bijoux de grande valeur et montres suisses, comme des Rolex, Patek Philippe, gros diamants, émeraudes de Colombie rares, rubis de Birmanie, saphirs de Ceylan, bagues, bracelets, boucles d'oreilles, colliers, ainsi qu'une belle sélection de bagues en or et à diamants.

Des listes de produits et des évaluations certifiées seront fournies. Tous les articles sont certifiés authentiques et les montres de luxe ont une garantie standard d'un an. Tout le monde peut miser, il suffit de lever la main.

La vente aux enchères aura lieu dans la salle de Federal Auction ce dimanche 22 février 2004, à l'hôtel Omni, 1050, rue Sherbrooke Ouest, Montréal, à 14 h précises. Inspection et inscription à compter de 13 h.



3207503

L'ARGENT, L'ARGENT OÙ PASSE-T-IL?

LA PRESSE AFFAIRES

Tous les jours dans **LA PRESSE**

Ouvert au public!

ENCAN PUBLIC

CARTIER
Diabolo
Pour dame,
en or 18 ct

Pianos
demi-queue

Tableaux canadiens
Ci-dessus: **Marc-Aurèle Fortin**
Aussi, tableaux de: J-P. Dallaire,
P. Surrey, L. Ayotte, R. Richard,
A.Y. Jackson, H. Masson, etc.

Lustres

Vase japonais
en Satsuma,
haut de 24",
vers 1900

Bague à diamant
4,20 cts

Canada
1914C
Souverain, MS 62

Plus de 1500 lots seront vendus: mobiliers de salle à manger, mobiliers de chambre à coucher, meubles anciens, lustres, tableaux canadiens, estampes de Picasso, rares montres-bracelets, superbes bijoux et diamants, bronzes, beaux tapis persans, rares monnaies, miroirs, lampes, etc.

René Richard **J-P. Dallaire** **S. Cosgrove** **Léo Ayotte**

MEUBLES ANCIENS
Chaises, bureaux, tables, buffets, fauteuils, bahuts, secrétaires, vaisseliers, bibliothèques, etc.

2,00 cts
Bague à diamant

2,50 cts
Bague à saphir

4,26 cts
Bague à rubis

Importante collection de poteries chinoises anciennes

Dynastie Qi du Nord 550 - 577
Poterie figurant un guerrier

Dynastie Ming 1368 - 1644
Poterie figurant un domestique

Plusieurs lots seront vendus **SANS MINIMUM - SANS RÉSERVE!**
Venez profiter d'aubaines extraordinaires! Pour en savoir plus, visitez notre site Web à **www.empireauctions.com**

EXPOSITION: Les sam. et dim. 21 et 22 fév. de 10 h à 17 h

ENCAN
Le dimanche 22 février à 13 h, et du lundi 23 au jeudi 26 février à 19 h (chaque soir)

EMPIRE
ENCANS EMPIRE
5500, rue Paré
tél.: (514) 737-6586
www.empireauctions.com

Entrée libre
Stationnement gratuit

VISA MasterCard Interac

Service aux personnes malentendantes (ATS) : 1 800 361-8071. Destinations canadiennes: les tarifs sont basés sur un aller simple. Les tarifs sont en vigueur au moment de la publication et applicables aux nouvelles réservations seulement. Les billets doivent être achetés au plus tard le 23 février 2004. Les voyages doivent prendre fin au plus tard le 30 avril 2004. Les taxes, les redevances de navigation de NAV CANADA, les frais d'aéroport et le droit pour la sécurité des passagers du transport aérien, jusqu'à 75, ne sont pas inclus. **Destinations américaines:** les tarifs sont basés sur un aller simple. Les tarifs sont en vigueur au moment de la publication et applicables aux nouvelles réservations seulement. L'achat à l'avance peut être requis. **Port Lauderdale:** les voyages doivent prendre fin au plus tard le 25 avril 2004. Les taxes, les redevances de navigation de NAV CANADA, le supplément des frais de carburant et les frais d'aéroport ne sont pas inclus. Le droit pour la sécurité des passagers du transport aérien, jusqu'à 125, n'est pas inclus. Les billets sont non remboursables. Le nombre de places est limité et fonction de la disponibilité. Des restrictions quant aux jours et aux heures peuvent s'appliquer. Les tarifs peuvent différer selon la date de départ et de retour. D'autres conditions s'appliquent. Les vols peuvent être assurés sur des appareils d'Air Canada, de Jazz Air inc. (faisant affaire sous le nom d'Air Canada Jazzsm), de ZIPsm, de United Airlines, d'Atlantic Coast Airlines ou d'Air Wisconsin (faisant affaire sous le nom de United Expresssm). smAéroparc est une marque déposée d'Air Canada. smAir Canada Jazz est une marque de commerce d'Air Canada. smZIP est une marque de commerce de Zio Air inc.

Peut-on travailler 10 heures par jour durant sept mois?



PHOTO PRESSE CANADIENNE

En 1997, Lafleur Communication avait été embauché par Ottawa pour piloter le dossier de commandite de l'événement *Bluenose II*, un voyage de deux ans de la réplique du célèbre voilier dans différents ports canadiens. Un contrat auquel un certain M. Gosselin aurait consacré 1177 heures de travail.



VINCENT MARISSAL

Le retour de la police d'assurance

OTTAWA — En politique, on dit souvent qu'une semaine est une éternité. Vous ne trouverez pas beaucoup de libéraux ces jours-ci à Ottawa pour contredire cette maxime.

Il y a deux semaines à peine, les stratèges et les députés libéraux du Québec rêvaient à voix haute de réduire le Bloc québécois à sa plus simple expression en lui laissant moins de 12 sièges, ce qui aurait fait perdre au parti souverainiste son statut de parti officiel. Dans l'Ouest canadien, terre traditionnellement hostile aux libéraux, les organisateurs de Paul Martin entrevoient déjà une récolte historique. En Ontario, les libéraux étaient bien prêts à concéder quelques sièges à la droite unie, mais ils étaient confiants de récupérer la mise, et même plus, dans l'Ouest et au Québec.

Tout cela semble, en effet, remonter à une éternité. Hier, les mêmes députés libéraux cherchaient une façon de reprendre le contrôle de cette machine infernale qui les entraîne vers l'abysse depuis la parution du rapport de la vérificatrice générale. Le caucus, selon ce que l'on racontait hier dans les corridors du Parlement, s'est rangé derrière le chef. Les députés ont applaudi le courage de Paul Martin, qui encaisse tous les coups sur toutes les tribunes depuis une semaine, mais

ils lui ont aussi dit qu'il est temps de reprendre la barre, donc de gouverner et d'imposer le rythme à l'opposition, pas l'inverse.

« On a dit à Paul (Martin) : O.K., tu en as assez fait, même plus que n'importe quel autre chef aurait accepté d'en faire, mais c'est assez, c'est maintenant le temps de reprendre le contrôle de l'agenda, de gouverner, nous sommes le gouvernement, nous devons notamment travailler sur le prochain budget », racontait hier après-midi un député du Québec visiblement secoué par les événements des derniers jours.

Il semble donc que la longue séance d'autoflagellation du chef libéral soit terminée et on affirme de plus en plus ouvertement dans l'entourage de Paul Martin que les premiers coupables pourraient passer à la moulinette, question de calmer le jeu en brisant les projecteurs ailleurs que sur le premier ministre.

Les libéraux sont profondément ébranlés par le scandale (et par les batailles internes que ce scandale a réveillées), mais ils avaient l'impression hier de voir un peu de lumière au bout du tunnel pour la première fois depuis une longue et angoissante semaine.

Ils ont raison d'être inquiets. Il faudra attendre les prochaines vagues de sondage pour savoir si le

tollé qui a suivi les révélations de la vérificatrice générale se transforme en une tendance lourde contre le gouvernement libéral, mais, chose certaine, les premières enquêtes d'opinion démontrent que ce qui devait être une promenade paisible jusqu'à la réélection risque plutôt de devenir une rude course à l'obstacle.

Si Paul Martin s'accroche à son plan initial d'élections ce printemps (déclenchées dans moins de sept semaines), le pari sera particulièrement risqué au Québec, là où le PLC pensait pouvoir faire des gains importants. S'il était plausible que les libéraux raflent entre 50 et 60 des 75 circonscriptions au Québec quand ils trônaient autour de 50 % dans les intentions de vote, il est tout aussi probable (cela a même été démontré lors des élections précédentes) qu'ils ne fassent guère mieux que 35, peut-être 40 sièges, avec un appui tournant autour de 35 % à 40 %.

Avec le scandale des commandites, le Bloc québécois redevient ce qu'il était d'abord à l'origine : une police d'assurance contre le gouvernement fédéral. Nous ne sommes plus dans une logique d'affrontement fédéraliste-souverainiste, mais les Québécois, outrés de la mauvaise gestion et de l'arrogance du gouvernement, pourraient parquer leur vote au Bloc pour punir les libéraux. D'autant que les Québécois con-

ANDRÉ DUCHESNE

Une seule personne peut-elle travailler en moyenne 10 heures par jour, sept jours sur sept, durant sept mois consécutifs ?

Non, croit le gouvernement fédéral dans une cause qui l'oppose à Jean Lafleur Communication Marketing, une des entreprises impliquées dans le scandale des commandites qui fait présentement rage à Ottawa.

Les deux parties croisent le fer en ce moment même devant la Cour supérieure à la suite d'une poursuite au civil déposée par Jean Lafleur en février 2003. La firme de publicité et marketing poursuit le fédéral pour recouvrer une somme de 211 165 \$. Le fédéral réplique qu'au contraire, c'est Jean Lafleur Communication qui lui doit 273 226 \$.

Cette saga judiciaire a commencé le 4 février 2003. Jean Lafleur Communication Marketing dépose ce jour-là une requête à la Cour supérieure réclamant 211 165 \$ au procureur général du Canada, somme représentant 12 % de frais d'agence pour di-

Le fédéral estime avoir payé près de 600 000 \$ en trop à Lafleur pour des services rendus entre avril et octobre 1997.

vers contrats de publicité et commandites réalisés au tournant des années 2000 au bénéfice du gouvernement fédéral. Lafleur soutient n'avoir jamais été payé.

Le fédéral affirme de son côté que les services évoqués par Lafleur dans sa poursuite ont une valeur de 176 280 \$. Mais en plus, le fédéral estime avoir payé près de 600 000 \$ en trop à Lafleur pour des services rendus entre avril et octobre 1997.

À cette époque, Lafleur Communication avait été embauché par Ottawa pour piloter le dossier de commandite de l'événement *Bluenose II*, un voyage de deux ans de la réplique du célèbre voilier dans différents ports canadiens.

Or, à la suite d'une vérification interne faite en janvier et février 2003, le gouvernement se rend compte que les noms de huit personnes (dont six faisaient partie d'une autre firme, Gosselin Communications Stratégiques) apparaissant sur des factures de Lafleur n'étaient pas des employés

de cette firme, mais des sous-traitants. Et ces derniers avaient facturé à Lafleur des sommes moins élevées que réclamées par cette firme au gouvernement, ce que ne permettait pas le contrat. Il y aurait donc eu surfacturation et le fédéral demande à être remboursé.

Heures contestées

Dans sa requête, le gouvernement affirme aussi que Lafleur Communication lui a facturé 1177 heures uniquement pour le travail effectué par Gilles-André Gosselin pour l'événement *Bluenose II*.

Or, durant cette même période, M. Gosselin aurait présenté des factures totalisant 896 heures de travail pour d'autres contrats, excluant celui du *Bluenose II*, réalisés dans le cadre du programme des commandites.

En additionnant les 1177 heures faites en sous-traitance pour Lafleur et les 896 heures pour sa propre firme, l'avocat du gouvernement, Stéphane Lilkoff, conclut qu'à lui seul, Gilles-André Gosselin aurait travaillé 2073 heures entre le début d'avril et la fin d'octobre 1997. Il y a 214 jours du 1^{er} avril au 31 octobre, ce qui donne une moyenne (le calcul est de *La Presse*) de 9,7 heures de travail par jour.

« Cette situation relève d'une impossibilité physique pour un travailleur », plaide M^e Lilkoff.

Se basant toujours sur cette situation, le gouvernement juge maintenant incertain que M. Gosselin puisse avoir travaillé 1177 heures pour Lafleur Communication durant cette période. Il demande donc à être remboursé.

Finalement, le fédéral demande à Lafleur Communication de lui rembourser 273 226 \$, montant calculé à partir des sommes qu'il réclame à Lafleur moins celle qu'il croit légalement lui devoir et différents frais.

La Presse a demandé au gouvernement fédéral si les 1177 heures travaillées par M. Gosselin n'auraient pas été plutôt réalisées par l'ensemble des employés de sa firme, ce qui changerait les choses. Une porte-parole du ministère de la Justice du Canada a refusé de nous répondre, déclarant que cela fait partie de l'argumentaire. La cause est toujours devant la cour.

L'avocat de Lafleur Communication, Gerald Bélanger, n'a pas rappelé *La Presse* hier. Lafleur Communication et Gosselin Communications, ont été rachetées par Groupaction au cours des dernières années.

lui-même à se présenter aux prochaines élections.

S'ils ont l'impression de respirer un peu plus aisément, les libéraux ne sont pas pour autant sortis du bois. Les prochaines semaines s'annoncent difficiles. D'abord, inévitablement, il y aura de nouvelles révélations dans le scandale des commandites (l'opposition et les médias ne laisseront pas aller un si beau morceau). Et puis, à défaut de nouvelle révélation, le gouvernement devra se débattre contre les insinuations, ce qui est souvent encore pire que les preuves.

La première semaine de mars risque aussi d'être éprouvante. D'abord le 2, la divulgation à la Cour suprême de Colombie-Britannique de mandats de perquisition visant deux importants organisateurs de Paul Martin dans cette province devrait permettre d'en savoir plus sur leur rôle dans une histoire rocambolesque de drogue, de blanchiment d'argent, de crime organisé et d'abus de confiance. Rien pour arranger l'image des libéraux.

Et puis, le 6 mars, à Hamilton, les militants libéraux auront à choisir entre la ministre déchuée Sheila Copps et son rival, le ministre des Transports, Tony Valeri, un protégé de Paul Martin. Si M^{me} Copps gagne, c'est la louve dans la bergerie libérale. Si elle perd, cela confirmera son statut de martyr. Comme on dit en anglais, c'est *lose-lose* pour Paul Martin.

Quand ça va mal...

 **TELUS**^{MD}
PRÉSENTE

DON JUAN



 Desjardins  Dove

UN SPECTACLE MUSICAL DE FÉLIX GRAY
MISE EN SCÈNE DE GILLES MAHEU

« *Une distribution séduisante* »

« Une musique inoubliable »

« *Des danseurs envoûtants* »

« Des costumes magnifiques »

« *LE spectacle à voir !* »

Jusqu'au 25 avril

Billets en vente au
514-790-1111
www.don-juan.ca

Ventes aux groupes*
514-DON-JUAN

* Pour certaines représentations

SECTION RÉSERVÉE VISA DESJARDINS

Billets en vente dès maintenant!
En exclusivité aux détenteurs
d'une carte VISA Desjardins.
(514) 790-2222


www.tel-spec.com



**Album disponible
en magasin.**



LE SCANDALE DES COMMANDITES

ACTUALITÉS

Martin envisage des remboursements

JOËL-DENIS BELLAVANCE
ET DENIS LESSARD

OTTAWA — Le Parti libéral du Canada pourrait être contraint de signer plusieurs chèques de remboursement à l'ordre des contribuables au cours des prochains mois.

D'une part, le premier ministre Paul Martin s'est engagé hier soir à remettre à l'Etat toute somme d'argent que sa formation aurait pu obtenir des agences de communication de Montréal qui ont décroché des contrats douteux dans le cadre du programme des commandites.

Au cours des dernières années, le Parti libéral a obtenu environ 268 000 \$ des agences de communication visées par la vérificatrice générale Sheila Fraser dans son rapport déposé la semaine dernière sur le scandale des commandites.

Ces agences de communication proches des libéraux ont touché environ 100 millions de dollars en cinq ans en frais de commission et de production dans le cadre du programme, soit 40 % des 250 millions de dollars dépensés.

« Toute somme d'argent qui a été obtenue de manière inadéquate, qui n'aurait pas dû être payée, sera récu-

pérée. Et cela peu importe qu'il s'agisse du Parti libéral ou de qui que ce soit d'autre. J'ai été très clair à ce sujet », a déclaré le premier ministre Martin dans une entrevue accordée au réseau Global.

Coûteux sondages

D'autre part, le ministre des Travaux publics, Stephen Owen, a indiqué que le PLC pourrait être obligé de rembourser une partie des 476 000 \$ que le gouvernement a dépensés au cours des trois dernières années pour acheter des sondages qui visaient notamment à jauger les intentions de vote des Canadiens et à savoir ce qu'ils pensaient des chefs des partis.

M^{me} Fraser a aussi vertement dénoncé cette pratique dans son rap-

port, d'autant plus que les lignes directrices du Conseil du Trésor interdisent au gouvernement de mener des sondages pour mesurer les intentions de vote. « Il est possible que le Parti libéral soit obligé de rembourser les dépenses pour ces sondages », a déclaré M. Owen.

Selon Mario Laguë, nouveau directeur des communications du cabinet de Paul Martin, on peut s'interroger sur la pertinence pour le gouvernement fédéral de mener de telles enquêtes. « Cela soulève des questions délicates, c'est vrai... Pourquoi de telles informations sur des questions partisanses ? » a convenu M. Laguë. Il a souligné que le secrétariat aux Affaires intergouvernementales ou d'autres ministères, comme Communication Canada, achetaient ces son-

dages sans y introduire des questions spécifiques. Les questions étaient arretées par le sondeur, Créatec.

Dans son rapport rendu public aux Communes la semaine dernière, M^{me} Fraser relevait qu'en « mai 2002, le Bureau d'information du Canada et le secrétariat aux Affaires intergouvernementales du Bureau du Conseil privé avaient déboursé environ 150 000 \$ pour un sondage multiclient qui comprenait des questions sur les intentions de vote et sur l'image des chefs de partis provinciaux et fédéraux. Le sondage demandait aussi quelles étaient les intentions de vote à deux élections partielles québécoises, dans Laviolette et Blainville. »

La même pratique s'était répétée durant le reste de l'année 2002 et en 2003 lors d'autres enquêtes, pour des

sommes similaires, même si les ministères qui partageaient la facture étaient différents. Les sondages achetés par Ottawa étaient composés d'enquêtes d'opinion traditionnelles mais aussi d'impressions recueillies auprès de groupes-cibles, explique Grégoire Golin, de Créatec.

Des sources au Parti libéral du Québec ont admis connaître à l'époque les observations faites dans ces sondages, sans pour autant en avoir des résultats détaillés. « Des enquêtes similaires se faisaient partout au Canada, dans toutes les provinces », d'affirmer M. Golin. La pratique était déjà établie sous le gouvernement Mulroney, insiste aussi le sondeur. Les clients de ces enquêtes achètent les résultats, mais ne décident pas des questions.

Oups! un contrat...

OTTAWA — Ottawa vient d'accorder des contrats de plus de 500 000 \$ à l'une des firmes de publicité citées dans le rapport de la vérificatrice générale sur le programme de commandites.

Mais, selon le gouvernement, ces contrats ont été accordés dans le respect le plus complet des règles d'attribution.

Média I.D.A Vision, une filiale du Groupe Everest, a obtenu des contrats totalisant 576 000 \$, entre le 12 décembre 2003 (date d'arrivée de Paul Martin au pouvoir), et le 30 janvier dernier. La firme a entre autres obtenu le contrat de publicité de 488 280 \$ du ministère des Ressources humaines le 14 janvier dernier.

Pour le Parti conservateur, qui a soulevé la question en Chambre, c'est la preuve que le ménage que le gouvernement prétend faire n'est que poudre aux yeux.

Résultats
TVA, le réseau des tirages

Tirage du 2004-02-18

1^{er} numéro
567534
25 000 \$

2^e numéro
486186
50 000 \$

3^e numéro
946619
100 000 \$

décomposables

Numéros "Télé"

597897 759007 829201

non décomposables

NUMÉRO BONI

01

Tirage du 2004-02-18

21 22 26 27 40 47

Complémentaire: (03)

Tirage du 2004-02-18

08 15 16 18 40 49

Complémentaire: (09)

Tirage du 2004-02-18

01 03 06 15 17 20 26 33 36 46

47 52 53 56 57 60 62 65 66 69

Tirage du 2004-02-18

3 4

NUMÉRO

513 6332 817055

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

Si vous avez un problème de jeu... MISE SUR TOI 1 866 SOS-JEU



Ceci
n'est pas
un rêve
de retraite

C'est un
REER
Desjardins
qui se
réalisera

Le DUO REER Desjardins 5 ans, c'est un placement qui joint l'utile au formidable. D'un côté, vous profitez d'une épargne à terme offrant un taux supérieur d'année en année. De l'autre, vous bénéficiez du potentiel élevé d'une épargne à terme à rendement boursier international. D'une façon comme de l'autre, votre capital est garanti à 100 %.

**DUO REER
DESJARDINS**

8%
(taux de la cinquième année)

Demandez à votre conseiller de Desjardins de vous démontrer tous les avantages de ce produit doublement performant pour votre REER. Et voyez comme c'est facile de joindre le rêve à la réalité.

Suivez l'évolution de vos placements REER avec AccèsD Internet.

Desjardins

Conjuguer avoirs et êtres

* Taux de l'épargne à terme à rendement progressif sujet à changement sans préavis. Investissement minimal de 5 000 \$, réparti à parts égales entre l'épargne à terme à rendement progressif et l'épargne à terme à rendement boursier international.

**TIRAGES DES LOTS BONIS
DU 5 AU 26 FÉVRIER.**

Surveillez votre numéro boni!
Beaucoup de chances d'être chanceux!

18 ans+

C'EST VOTRE AVANTAGE CONCURRENTIEL, MAINTENANT



Votre entreprise est d'une importance capitale. Il est donc normal de vouloir profiter de tous les avantages possibles. Les Solutions d'affaires sans fil Rogers^{MC} AT&T^{MD} constituent un avantage immédiat qui vous aide à faire progresser votre entreprise et à devancer la concurrence. Nous vous offrons l'équipement, les forfaits et le plus vaste réseau sans-fil voix et données du Canada. Dorénavant, vous ne serez plus jamais hors d'atteinte quand vous êtes hors du bureau. Communiquez avec nous dès aujourd'hui et changez votre façon de faire des affaires.

Forfaits Voix et données BlackBerry

Appareils portatifs BlackBerry

À partir de
399⁹⁹\$*



L'accès à votre courriel partout où vous allez.

- Téléphone et courriel intégrés
- Affichage des pièces jointes
- Accès Internet sans fil
- Appareil BlackBerry avec écran couleur également offert en exclusivité chez Rogers AT&T Communications sans fil

Pour petits usagers

Service mensuel
60\$

- 1 Mo de données BlackBerry (environ 750 courriels)
- 200 minutes en tout temps

Pour grands usagers

Service mensuel
90\$

- Données BlackBerry illimitées*
- 350 minutes en tout temps
- Soirs et week-ends illimités

Forfaits de transmission de données

Mini

Service mensuel
25\$

- 3 Mo de données (environ 1 à 50 courriels/jour)
- Données excédentaires: 10 \$/Mo

Palm^{MC}
Tungsten^{MC} W
399⁹⁹\$*



Téléphone mondial et gestionnaire Palm intégrés

- Affichage des pièces jointes
- Messagerie texte/Internet sans fil
- Synchronisation des données avec ordinateur de bureau
- Écran couleur haute définition
- Forfait voix requis (en supplément)

Intermédiaire

Service mensuel
40\$

- 7 Mo de données (environ 50 à 150 courriels/jour)
- Données excédentaires: 6 \$/Mo

Carte Sierra Wireless 750
399⁹⁹\$*



Accès à Internet sans fil de votre ordinateur portable.

- Accès complet à Internet
- Courriel de l'entreprise
- Applications et fichiers de l'entreprise
- Capacité de déplacement international

Besoin d'un forfait voix plus avantageux? Renseignez-vous sur nos forfaits Affaires.

POUR COMMANDER, FAITES LE 1 866 288-7599

Ou consultez rogers.com/avantage



ROGERS



AT&T

COMMUNICATIONS SANS FIL

Le plus vaste réseau sans-fil voix et données du Canada

CONSULTEZ LE WWW.ROGERS.COM, COMPOSEZ LE 1 800 IMAGINE OU RENDEZ-VOUS CHEZ NOS DISTRIBUTEURS ROGERS AT&T OU ROGERS PLUS.

Les appareils illustrés peuvent ne pas être disponibles dans tous les magasins. *Les prix des appareils sont valables dans le cadre d'un abonnement de deux ans et, le cas échéant, après application de la remise sous forme d'un crédit de 100 \$ sur une prochaine facture mensuelle de Rogers AT&T. Détails en magasin. Des frais uniques de mise en service s'appliquent. Les frais d'accès au système et au service d'urgence 911, la messagerie texte et la transmission de données facturées à l'utilisation, les frais d'interurbain et de déplacement, les frais liés aux services additionnels en option et les taxes applicables seront facturés mensuellement. [†]Rogers AT&T Communications sans fil se réserve le droit de limiter l'utilisation et de facturer 7 \$ par Mo supplémentaire dans le cas d'un usage excessif de plus de 25 Mo de données par mois. Les marques, images et symboles associés aux familles RIM et BlackBerry sont la propriété exclusive et des marques de commerce de Research In Motion Limited – utilisées sous permission. ^{MC}Rogers Communications inc. Utilisé sous licence. ^{MD}AT&T Corp. Utilisé sous licence. Tous les autres noms de marques et de produits mentionnés peuvent être des marques de services, des marques de commerce ou des marques déposées appartenant à leurs titulaires respectifs. ©2004 Rogers Sans-fil inc. Tous droits réservés.

POLITIQUE

Les premiers ministres des provinces se réunissent

DENIS LESSARD

QUÉBEC – Ce sont des premiers ministres provinciaux passablement froissés par Ottawa qui se réuniront lundi et mardi prochains pour discuter du financement du système de santé au Canada.

Le premier ministre Jean Charest se trouvera à Vancouver pour une réunion du Conseil de la fédération. Avec ses homologues provinciaux, M. Charest avait rencontré le premier ministre Paul Martin, fin janvier, qui s’était contenté de respecter l’engagement de son prédécesseur, Jean Chrétien, en donnant 2 milliards de plus aux provinces pour la santé.

Or par la suite, le ministère fédéral des Finances avait précisé que les surplus fédéraux pour 2003-2004 allaient être de 4,2 milliards. D’autres observateurs prédisaient même 8 milliards. L’ensemble des premiers ministres provinciaux ont l’impression qu’on les a un peu bernés à Ottawa, indique-t-on.

Un voyage d’Adrienne Clarkson est annulé



PHOTOTHEQUE AFP ©

Le ministre des Affaires étrangères, Bill Graham, a confirmé hier que la gouverneure générale, Adrienne Clarkson, n’effectuera pas d’autre voyage dans les pays nordiques, contrairement à ce qui était prévu. La nouvelle a mis un terme aux préparatifs d’une seconde tournée, qui aurait amené cette fois M^{me} Clarkson au Danemark, en Suède et en Norvège. Le premier ministre Paul Martin a expliqué, à Global News, hier, qu’il était plus important de surveiller les dépenses. L’opposition cherche à savoir pourquoi le voyage tant critiqué de M^{me} Clarkson en Russie, en Islande et en Finlande, l’an dernier, a coûté 5,3 millions. M. Graham a justifié cette tournée de trois semaines, qui incluait 59 membres de l’élite sociale et culturelle canadienne, en disant qu’elle avait été un « succès » pour l’image du Canada. Sur la photo, M^{me} Clarkson et le président russe Vladimir Poutine trinquaient, en décembre 2000, à l’occasion de la visite de ce dernier à Ottawa.

BIEN ÉQUIPÉE À PARTIR DE

598 \$*

/MOIS, 36 MOIS

TAUX DE CRÉDIT-BAIL : 3,8 %

XC70 AWD 2004

OBTENEZ 1 000 \$ D'ACCESSOIRES GRATUITS.*

BIEN ÉQUIPÉE À PARTIR DE

648 \$*

/MOIS, 36 MOIS

TAUX DE CRÉDIT-BAIL : 4,8 %

XC90 AWD 2004

OBTENEZ 1 000 \$ D'ACCESSOIRES GRATUITS.*

VOLVO

pour la vie

NE FAITES PAS QUE CHOISIR LA TRACTION INTÉGRALE. CHOISISSEZ LA PLUS INTELLIGENTE ET CELLE QUI CONSOMME LE MOINS.

JUSQU'OU' LE CHEMIN DE LA TRACTION INTÉGRALE VOUS MÈNERA-T-IL ?

pour la vie

JOHN SCOTTI AUTO LTÉE
4315, boul. Métropolitain Est
Saint-Léonard (514) 725-9394

VOLVO DE BROSSARD
9405, boul. Taschereau
Brossard (450) 659-6688

VOLVO LAVAL
2350, boul. Chomedey
Laval (450) 682-3336

UPTOWN VOLVO
4900, rue Paré
Montréal (514) 737-6666

FRANKE VOLVO
180, rue Principale
Sainte-Agathe (819) 326-4775

VOLVO POINTE-CLAIRE
15, Auto Plaza, Pointe-Claire
(514) 630-3666

AUTOMOBILES CHICOINE INC.
855, rue Johnson, Saint-Hyacinthe
(450) 771-2305

*Le PDSF pour une XC70/XC90 2.5T AWD 2004 est de 49 495 \$/54 995 \$. Offre temporaire faite par l'intermédiaire des concessionnaires Volvo participants et des Services financiers Automobiles Volvo du Canada sur approbation de crédit. À titre d'exemple, crédit-bail pour une XC70/XC90 2.5T AWD 2004 sur une période de 36 mois, frais de transport et de livraison de 1 275 \$ inclus, : 597,83 \$/647,93 \$ par mois avec acompte de 3 425 \$/5 465 \$. Le coût total de location est de 21 521,88 \$/23 325,48 \$. Prix d'achat à l'échéance du bail de 30 222 \$/ 33 522 \$. Le prix peut varier en fonction de l'équipement ajouté. Le premier paiement mensuel et le dépôt de garantie remboursable de 700 \$/0 \$ (pour le crédit-bail de 36 mois seulement) est dû au début à la livraison. Kilométrage limité à 20 000 km par an (frais de 0,16 \$ par kilomètre excédentaire). Taux annuel : 3,8 %/4,8 %. Taxes, immatriculation, assurance, inscription au RDPRM et frais d'administration en sus. Le concessionnaire peut réduire le prix de vente/location. TL offre d'accessoires s'applique aux XC70/XC90 AWD 2004 et ne porte que sur les accessoires installés par le concessionnaire, au montant de 1 000 \$, installation incluse. L'offre se termine le 31 mars 2004. Certaines conditions s'appliquent. Tous les détails chez votre concessionnaire Volvo. ©2004 Automobiles Volvo du Canada Ltée. «Volvo pour la vie» est une marque de commerce de Automobiles Volvo du Canada Ltée. Bouclez toujours votre ceinture de sécurité. Visitez www.volvocanada.com.

3204752A

3207124

3205606

3207125

EN BREF

Tyler traite les enquêteurs de l’OLF de « chiens »

L’ex-président d’Alliance Québec, Brent Tyler, a qualifié de « chiens » les enquêteurs de l’Office de la langue française et demandé au premier ministre Charest de les inviter à se calmer. M. Tyler a émis ces commentaires dans un communiqué portant l’en-tête d’Alliance Québec et les a reformulés de vive voix en interview téléphonique. Interrogé sur la virulence de son propos, M. Tyler a indiqué qu’il s’agissait « d’une expression (*to call off his dogs*) qui se dit peut-être mal en français ». Ces commentaires ont été faits à la suite d’un jugement rendu hier par le juge de paix Georges Benoit, à Campbell’s Bay, dans le district de Pontiac. Le juge a acquitté Lynn Wilson, qui dirigeait le bureau H&R Block, à Shawville, de l’accusation d’avoir refusé, en juin 1999, de fournir les renseignements demandés à un inspecteur de l’OLF ; le fonctionnaire, qui parle mal anglais, faisait une enquête sur l’enseigne située à l’extérieur du commerce. Le procureur général du Québec estimait que la commerçante avait contrevenu à la Charte de la langue française. Le juge a accordé le bénéfice du doute à M^{me} Wilson, unilingue anglaise, qui alléguait qu’elle n’avait pas compris la demande. Presse Canadienne

Des surplus dénoncés

Alors que le surplus accumulé dans la caisse du régime d’assurance-emploi atteint 44 milliards, le ministre des Ressources humaines, Joe Volpe, a défendu son gouvernement contre les critiques qui trouvent ce surplus excessif, tout en reconnaissant que les cotisations à l’assurance-emploi devraient être réduites. On prévoit que l’un des plus vieux programmes sociaux du Canada ira chercher, cette année encore, 3 milliards de plus dans les poches des contribuables que la somme requise pour faire ses frais. Malgré ce surplus, des milliers de travailleurs, et notamment des employés à temps partiel, qui sont le plus souvent des femmes, ne peuvent toucher d’assurance-emploi à cause des restrictions imposées en 1996. Les députés de l’opposition ont réclamé en vain que les libéraux réduisent le seuil des 910 heures de travail en un an exigées pour être admissible à l’assurance-emploi. Presse Canadienne

Ottawa prolonge son soutien financier aux éleveurs

Le ministre fédéral de l’Agriculture, Bob Speller, a accordé hier aux éleveurs une prolongation du programme de soutien financier dont ils bénéficient, sans toutefois pouvoir leur offrir ce qu’ils souhaitent réellement, soit la réouverture de la frontière américaine aux exportations de bœuf canadien. M. Speller a annoncé qu’il prolongeait la durée du Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA), destiné à protéger les fermiers contre les coups durs. Alors que les producteurs ont bien accueilli cette nouvelle, les partis de l’opposition ont accusé le gouvernement de ne pas faire suffisamment d’efforts pour obtenir des États-Unis qu’ils rouvrent complètement leur frontière aux exportations bovines canadiennes. M. Speller, qui s’est présenté devant le comité des Communes sur l’agriculture, a dû répondre à un feu nourri de questions sur les pertes de 2 milliards essuyées par les éleveurs canadiens. « La plupart d’entre eux sont acculés à la faillite, a dit le député conservateur Howard Hilstrom. La réouverture de la frontière est primordiale. » Presse Canadienne

Liquidation spéciale

Tapis persans

CARGAISON DÉTOURNÉE (no 16661)
Port d'arrivée : New York, N.Y.

Une grosse cargaison de tapis faits à la main a été libérée et confiée à Heriz Persian Rugs pour liquidation immédiate. Tous les genres (Qum soie, Tabriz, Nain, Kashan, tapis tribaux, etc.) et toutes les dimensions, de 2 pi x 3 pi à 12 pi x 16 pi et tapis de passage jusqu'à 22 pi de longueur.

Tous les tapis vont de 100\$ à 1 800\$

Premiers arrivés, premiers servis
Vendredi 20 février 2004 - 11 h à 19 h
Samedi 21 février 2004 - 11 h à 18 h
Dimanche 22 février 2004 - 11 h à 18 h

HÔTEL RUBY FOOT'S
7655, boul. Décarie
Montréal QC (514) 731-7701

« GARDEZ LE CAP AVEC UN PLAN DE RETRAITE BIEN ÉQUILIBRÉ »

Madeleine Talbot, Pl. Fin. conseillère en sécurité financière, conseillère en assurance et rentes collectives, représentante en épargne collective

Madeleine, comme tous les conseillers du Groupe Investors, s’engage à travailler avec vous pour élaborer un plan de retraite personnalisé et équilibré qui vous permettra de garder le cap quelle que soit l’orientation des marchés.

Pour obtenir de l’information gratuite, composez le 1 800 661-4578 ou visitez le site www.groupeinvestors.com

Groupe Investors™
DES SOLUTIONS À VOTRE MESURE™

Les Services Investors Limitée, cabinet de services financiers, au Québec et Services Financiers Groupe Investors Inc. ailleurs au Canada.™ Marques de commerce de Groupe Investors Inc. Utilisation sous licence par les sociétés affiliées.

3202283A

Commandites : le Québec n'est pas à blâmer, croit Belinda Stronach

LIA LÉVESQUE
PRESSE CANADIENNE

Les Québécois, pas plus que les politiciens québécois, ne sont à blâmer pour le scandale des commandites, estime la candidate à la direction du Parti conservateur du Canada, Belinda Stronach.

Lors d'une interview avec la *Presse Canadienne* hier à Montréal, l'aspirante à la direction du nouveau parti a abordé la question du scandale des commandites et la façon dont le premier ministre Paul Martin a géré la crise.

« Je ne crois pas que les Québécois soient à blâmer. Je ne blâmerais pas les politiciens québécois », a-t-elle lancé, avant d'ajouter qu'il fallait surtout chercher à améliorer le système par un processus démocratique plus ouvert.

Elle estime qu'à titre de premier ministre, ultimement, c'est Paul Martin qui doit être tenu responsable « comme le capitaine d'un navire » et qui doit composer avec les faits, les décisions prises et la controverse.

Aujourd'hui, les Canadiens ont besoin d'entendre que quelqu'un

prend le dossier au sérieux, corrige le tir et veille à ce que cela ne se reproduise plus, le tout dans la transparence et l'ouverture, a-t-elle dit.

Un processus démocratique plus ouvert aiderait dans de telles situations, croit-elle, par l'organisation d'un plus grand nombre de votes libres à la Chambre des communes, par une intervention plus rapide de la vérificatrice générale et par des pouvoirs accrus aux députés. Ces pouvoirs accrus leur permettraient de scruter de plus près les actions du gouvernement et de mieux représenter l'opinion de leurs électeurs.

Interrogée pour savoir s'il y avait bel et bien une façon québécoise de faire de la politique, comme l'a d'abord soutenu le ministre fédéral Joseph Comuzzi, avant de se rétracter, M^{me} Stronach a évité de répondre directement, disant vouloir se concentrer sur ses idées.

À ceux qui déplorent son inexpérience politique, la femme d'affaires répond que l'équipe qui est présentement en poste à Ottawa jouit d'une longue expérience, ce qui ne l'empêche pas d'avoir à se

dépêtrer avec le scandale des commandites.

Au contraire, dit-elle, les Canadiens veulent un vent de fraîcheur, du changement politique, et c'est ce qu'elle dit incarner.

M^{me} Stronach, qui s'est engagée à apprendre le français, ne croit pas que sa méconnaissance de la langue de Molière rebutera les Québécois. Elle les croit suffisamment ouverts et intelligents pour s'attarder à ses idées et au contenu de ses discours.

Par ailleurs, M^{me} Stronach s'est dite prête à se départir de certains de ses partisans en vue qui l'ont appuyée publiquement et qui veulent oeuvrer dans l'organisation d'événements en sa faveur, mais qui ont eu des démêlés avec la justice, dans le passé.

Elle affirme que ces gens se sont « glissés à travers les mailles du filet », à un moment où son organisation est débordée par les gens de tous les horizons politiques intéressés à soutenir sa candidature.

« Ça a été une erreur de notre équipe. J'en accepte la responsabilité. » Ces gens « ne resteront pas », a-t-elle promis.

Une mission bipartite en Ungava

GILLES NORMAND

La Commission des institutions parcourra l'immense circonscription de l'Ungava, du 22 au 26 février, pour y mesurer les perspectives d'avenir de la politique de développement du Nord-du-Québec et des ententes signées entre le Québec et les nations crie et inuite.

Cette mission bipartite, présidée par le député péquiste de Richelieu, Sylvain Simard, sera composée de sept autres députés (Lise Thériault, Yvan Bordeleau, Bernard Brodeur et Pierre Moreau, pour le PLQ, et Jacques Côté, Michel Létourneau et de Daniel Turp pour le PQ), répond à un mandat d'initiative soumis par M. Létourneau, député d'Ungava et responsables des Affaires autochto-

nes et du développement du Nord québécois pour l'opposition officielle. Deux autres personnes participeront aux travaux : le secrétaire de la Commission des institutions et chargé de mission, Louis Breault, et l'attaché politique de M. Létourneau, Luc Ferland.

Il s'agit d'une première au Québec, dans cette immense région qui correspond en étendue à 55 % du territoire québécois. Trois groupes se la partagent : les Jamésiens (Blancs de la Baie-James), les Cris et les Inuits.

La mission comportera une série de séances de travail et de visites sur le terrain, dans les villes de Chibougamau, Radisson, Kuujuaq, Oujé-Bougoumou (habitée par des Cris), ainsi qu'au chantier Eastmain-Rupert qui emploie actuellement 1300 person-

nes dont 400 Cris. Le nombre de travailleurs doublera dans l'année qui vient, prévoit le député Michel Létourneau.

Les membres de cette commission parlementaire itinérante se pencheront sur la mise en oeuvre des projets suivants : la paix des Braves, les projets hydroélectriques d'Eastmain, le mode de vie traditionnel et l'adaptation du régime forestier, la création de la société de développement crie, la création du Conseil Cris-Québec sur la foresterie et la création du Conseil cri sur l'exploration minérale en fonction depuis mars 2002 ; Sanarrutik, qui est une entente avec les Inuits sur le développement du réseau de parcs nordiques et les infrastructures du transport terrestre et maritime.

OGILVY
monsieur

Grand solde de déménagement

On se relocalise bientôt dans le
Nouvel Espace Homme au 4^e

**SUPER RABAIS sur le prix régulier
de nos collections automne/hiver***

- 60% sur les chapeaux, casquettes, foulards et gants
- 50% sur les paletots, parkas et cuirs
- 50% sur une vaste sélection de chemises sport ou habillées, cravates et ceintures
- 40% sur tous les vestons sport en laine ou cachemire
- 40% sur tous les pantalons en velours côtelé
- 40% sur tous les chandails et cardigans
- 30% sur tous les complets de la collection automne/hiver

rez-de-chaussée, Tél.: (514) 842-7711, postes 298, 207

- 50% sur toutes les collections «Styles de vie»
Aigle, Bison, Hörst, Cutter & Buck,
Polo Ralph Lauren, Nautica

sous-sol, Tél.: (514) 842-7711, poste 357

* Exceptions: collections Paul & Shark, Tommy Bahama, les blazers et les nouveautés printemps-été.
RETOUCHES EN SUS SUR MARCHANDISES RÉDUITES DE 50% ET PLUS. **LE SOLDE SE TERMINE LE 15 MARS 2004.**

**Ste-Catherine et de la Montagne
www.ogilvycanada.com**

Voici le Club privilèges de voyage CIBC



**Obtenez maintenant
encore plus d'avantages
avec votre carte
Aéro Or^{MD} CIBC-VISA***

- Accès aux salons Feuille
d'érable^{MC} d'Air Canada
- Enregistrement prioritaire
d'Air Canada
- Billet additionnel pour
compagnon de voyage
d'Air Canada

PLUS :

- Assurance familiale frais
médicaux en voyage
d'une durée de 7 jours

Ce programme vous est offert pour
seulement 199 \$ par année, en sus
de vos frais annuels.

Grâce au Club privilèges de
voyage CIBC, vous profiterez de
ces avantages supplémentaires
sensationalnels réservés aux titulaires
de cartes Aéro Or CIBC-VISA pour
un prix modique.

Pour adhérer au programme,
appelez au 1 888 737-2665 ou
visitez www.clubvoyagesaeroor.com



**Pour ce qui compte
dans votre vie**

3199846A

3199883

Certaines conditions et restrictions s'appliquent au programme Club privilèges de voyage CIBC, incluant les avantages d'Air Canada précités. Pour tout renseignement, visitez www.clubvoyagesaeroor.com. ^{MC} « Feuille d'érable » est une marque de commerce d'Air Canada. ^{MD} Aéro Or est une marque déposée d'Air Canada. La Banque CIBC est titulaire de licence autorisée de cette marque. *Visa Int./Banque CIBC et Air Canada : usagers lic. Le logo CIBC et « Pour ce qui compte dans votre vie » sont des marques de commerce de la Banque CIBC. L'Assurance voyage pour frais médicaux d'urgence CIBC s'applique à des voyages d'une durée maximale de 7 jours et est assujettie aux restrictions et exclusions énoncées dans le certificat d'assurance. L'assurance est souscrite par les compagnies membres de The Co-operators et est administrée par La compagnie des services d'assurance Trent Santé. Le billet pour compagnon de voyage est offert à l'achat d'un billet plein tarif porté à la carte; demandez tous les renseignements. Les quantités de programmes d'avantages sont limitées. Des taxes et frais peuvent s'appliquer au billet du compagnon de voyage.

ACTUALITÉS

Opportunity inspecte sa propre tranchée

AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON – Le robot américain *Opportunity* a inspecté hier la petite tranchée qu’il a creusée pour déterminer la composition du sol de la planète Mars à cet endroit, a-t-on appris auprès de la NASA.

« *Opportunity* a utilisé les instruments scientifiques installés sur son bras articulé pour examiner le trou qu’il a creusé avec sa roue avant droite », a expliqué l’équipe du Jet

Propulsion Laboratory (JPL) de la NASA qui est chargée de la mission.

La tranchée fait 10 centimètres de profondeur, 50 centimètres de long sur 20 centimètres de large. Le robot *Opportunity*, qui a commencé sa journée au son de « Trench Town Rock » de Bob Marley, doit continuer à examiner les rebords de la tranchée et inspecter sa roue avant droite avec sa caméra panoramique « pour voir quels matériaux y sont restés accrochés », selon l’équipe du JPL.

PROTOCOLE DE KYOTO

Opération de charme des États-Unis sur les changements climatiques

CHARLES CÔTÉ

Les États-Unis ont mené hier une opération de charme inusitée pour convaincre les experts et le grand public au Canada qu'en dépit du fait qu'ils aient renié le protocole de Kyoto, ils s'occupent sérieusement du problème des changements climatiques.

Pendant 90 minutes, le négociateur en chef du gouvernement américain sur cette question, Harlan Watson, a répondu par vidéoconférence depuis Washington aux questions de journalistes, hauts fonctionnaires et écologistes répartis dans huit villes canadiennes, dont Montréal et Québec.

À leur arrivée au consulat des États-Unis, les quatre participants montréalais se demandaient bien ce qu'ils faisaient là. La question a été posée à Louis Quintal, chargé des affaires publiques au consulat : non, il n'y avait rien de neuf, mais oui, c'était sans précédent.

« Je veux d'abord vous remercier de me permettre de faire cette mise au point, a affirmé M. Watson. Nous travaillons aux mêmes objectifs, mais nos approches sont différentes. »

Question d'objectifs, l'exercice a eu le mérite de faire la part des choses.

D'un côté, le Canada s'est engagé en ratifiant le protocole de Kyoto à réduire d'ici 2012 ses émissions de gaz à effet de serre (GES) de 6 % par rapport aux niveaux de 1990. M. Watson a paru douter des chances du Canada d'atteindre son objectif. « En 2001, les émissions canadiennes sont déjà 18 % plus élevées qu'en 1990, alors le Canada fait face à un grand défi. »

De l'autre, le plan de lutte aux changements climatiques du président George W. Bush fera en sorte que les émissions des États-Unis auront... augmenté de « 25 % ou 26 % », au lieu de 30 % si rien n'était fait.

Le plan américain repose sur des investissements dans de nouvelles technologies dans les transports et la production d'énergie dont on ne verra pas les bénéfices avant 2020 ou 2030. Et qui, en attendant, profiteront aux industries qui sont au coeur du problème.

M. Watson n'a pas pu dire quand, grâce à ces nouvelles technologies, les émissions américaines de gaz à effet de serre vont commencer à diminuer. « Il y a de grandes incertitudes sur la technologie », a-t-il dit.

Il a beaucoup été question du protocole de Kyoto lors de la vidéoconférence, même si la position officielle des États-Unis est « agnostique » à ce sujet, selon l'expression de M. Watson. Tout comme, officiellement, les États-Unis n'ont jamais fait pression sur aucun autre pays pour ne pas qu'il ratifie Kyoto. « Chaque pays doit décider selon ses propres intérêts », a dit M. Watson.

Il manque toujours la ratification de la Russie pour l'entrée en vigueur du protocole de Kyoto.

« Il n'est certainement pas dans l'intérêt de l'administration Bush de voir le protocole de Kyoto entrer en vigueur, selon Lee Hayes Byron, de l'United States Climate Action Network. Ce serait un désaveu complet de leur politique. Mais sondage après sondage, on voit que 75 % des Américains appuient les mesures obligatoires de réduction des gaz à effet de serre. »

Selon elle, le plan Bush sera totalement inefficace. « Ils veulent vous convaincre qu'ils mettent tout cet argent dans la recherche, alors qu'ils combattent féroce-ment toutes les actions qui pourraient avoir un impact rapidement, comme l'augmentation des exigences pour la consommation d'essence des automobiles. »

Promotion

Un wapiti? Qu'est-ce que ça mange en hiver?

Nous n'entendons pas souvent parler de wapiti. C'est tout simplement un grand cerf d'Amérique du Nord, terme qui signifie croupe blanche dans la langue algonquienne. Un animal majestueux, le plus grand de nos cerfs, doté d'un panache qui possède des vertus étonnantes. Ce bel animal de nos forêts septentrionales nous offre généreusement, à chaque année, sans souffrir le moins du monde, le produit contenu dans son panache qui s'avère être un bienfait remarquable pour l'être humain.

Les bois de wapitis, chose étonnante, contiennent de la glucosamine, de la chondroïtine, du collagène, des minéraux, des acides gras essentiels et des hormones de croissance. Depuis fort longtemps, les orientaux ont tiré profit de ces éléments et, à notre tour, nous utilisons les produits issus des bois de velours, pour notre plus grand bien.

C'est par la lyophilisation que Méga-Flex récupère les ingrédients des bois de velours. Par ce procédé, Méga-Flex se démarque et se distingue de la concurrence, car la lyophilisation, procédé moderne, qui signifie la déshydratation par sublimation à basse température et sous vide, conserve les substances essentielles du bois de velours, fondamentales pour le système de vie des articulations.

Procédé très coûteux, la lyophilisation, gage de qualité irréfutable, est la règle d'or au laboratoire Méga-Flex.

Une autre excellente raison d'exiger Méga-Flex est la reconnaissance officielle de son produit Bois de velours par l'association des éleveurs de wapitis du Québec. Un produit authentiquement de chez nous.

Bois de velours de Méga-Flex^{md}, un produit haut de gamme et même un peu plus, pour notre plus grand bien-être.

Méga-Flex^{md}, marque de commerce déposée

Montréal : (514) 272-1365
Mauricie : (819) 378-7777

Ligne extérieure : 1 800 272-1365
Estrie : (819) 823-3322

la Baie encore plus

achat-choc

Notre pouvoir d'achat nous permet de vous offrir cet article à prix incroyable!

1 299 \$

canapé en cuir italien

Le siège favori de toute la maisonnée!



SEULEMENT @ LA BAIE

Prix de comparaison 1 999 \$

payez en 12 mensualités égales

ou ne payez rien avant un an... sans intérêt!

Meubles Gros électros Appareils électroniques Duos-sommeil

MEUBLES GROS ÉLECTROS APPAREILS ÉLECTRONIQUES DUOS-SOMMEIL

Le programme « ne payez rien avant un an » ou « payez en 12 versements égaux » est offert sur approbation du crédit aux titulaires de la carte de crédit Hbc, la Baie ou Zellers à l'achat de certains articles et services. Achat minimal de 200 \$ avant les taxes. Les frais de livraison, les taxes applicables, tous les frais additionnels liés à l'article acheté et les frais de surcis de paiement (sauf au Québec et en Nouvelle-Écosse) sont exigibles au moment de l'achat. Pour le programme « ne payez rien avant un an », les frais de surcis de paiement sont de 55 \$; le solde sera porté au compte de crédit Hbc, la Baie ou Zellers et ce montant ne sera payable qu'à l'émission du relevé de compte de février 2005. Pour le programme « ne payez rien avant un an » les frais de surcis de paiement sont de 55 \$; le solde sera porté au compte de crédit Hbc, la Baie ou Zellers et ce montant ne sera payable qu'à l'émission du relevé de compte de février 2005. Pour le programme « payez en 12 versements égaux » les frais de surcis de paiement sont de 35 \$; le solde sera réparti en 12 versements égaux au compte de crédit. Veuillez consulter un conseiller à la vente de la Baie pour obtenir une copie des conditions et modalités.

Le choix varie selon le magasin. Les rabais sont sur nos prix ordinaires, sauf avis contraire. Exceptions : articles « Notre meilleur prix chaque jour », « Atout griffé », « Achat-choc » et ceux des rayons concédés. La mention « ACHAT-CHOC » indique que nous avons trouvé une aubaine incroyable dont nous voulons vous faire profiter. Si nous indiquons un PRIX DE COMPARAISON, il s'agit du prix qu'un autre détaillant canadien a établi pour un article de qualité identique ou comparable. Les articles « Achat-choc » sont offerts en quantités limitées; pas de bons d'achat différé. Précisions en magasin.



OBTENEZ JUSQU'À 50 % PLUS DE POINTS* EN UTILISANT CONJOINTEMENT VOTRE CARTE DE CRÉDIT HBC ET VOTRE CARTE PRIMES HBC.

*Certaines exceptions s'appliquent. Précisions en magasin.



NORD-OUEST AMÉRICAIN

Une pollution venue de Chine



MATHIEU PERREAULT

ENVOYÉ SPÉCIAL
À SEATTLE

Entre 10 % et 50 % de la pollution atmosphérique dans le Nord-Ouest américain provient de la Chine, selon des experts réunis au congrès annuel de l'Association américaine pour l'avancement de la science. La pollution transocéanique, qui n'est bien connue que depuis une demi-douzaine d'années, inquiète la Colombie-Britannique et les États de Washington et de l'Oregon au point qu'ils financent des activités antipollution en Chine.

« La pollution asiatique, surtout celle de la Chine, joue un grand rôle dans le Nord-Ouest. »

« La pollution asiatique, surtout celle de la Chine, joue un grand rôle dans le Nord-Ouest », a expliqué à *La Presse* Daniel Jaffe, chimiste de l'Université de Washington qui a été le premier, en 1997, à démontrer l'ampleur réelle de la pollution transpacifique. « Ça va jusqu'à 50 % de la pollution totale certains jours de l'année. La pollution suit

une boucle qui passe par les îles Aléoutiennes, dans le nord du Pacifique, et par Hawaïi. Quand il y a des tempêtes de sable dans le désert de Gobi, les particules restent au-dessus des États-Unis pendant plus de deux semaines », a-t-il indiqué. Des villes américaines songent à joindre un marché d'échanges des permis de polluer que viennent de mettre sur pied six provinces chinoises, selon Nives Dolsak, de l'Université de Washington, qui est une spécialiste des traités environnementaux. « Le gouvernement fédéral ne fait rien, parce qu'il a peur de se faire reprocher la pollution que la côte Est américaine envoie en Europe, dit M^{me} Dolsak. En comparaison, le gouvernement canadien et celui de la Colombie-Britannique sont beaucoup plus impliqués, avec des accords bilatéraux de recherches antipollution », a-t-elle souligné. Selon M. Jaffe, le système

météorologique de l'océan Atlantique transporte toutefois moins de polluants américains vers l'Europe. Les départements de l'Environnement et de l'Énergie des États-Unis ont toutefois des programmes de transfert de technologie antipollution vers la Chine depuis trois ans. « L'aide du Canada et des États-Unis, et aussi du Japon, qui est très impliqué, a permis de mettre sur pied un réseau de mesures environnementales en Chine, dit M^{me} Dolsak. Mais il y a des rivalités locales : les Coréens ont insisté pour que le centre d'analyse des données du réseau chinois soit situé à Séoul. »



PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE

Un cycliste passe devant des tours de refroidissement d'une fonderie de Pékin La pollution venue de Chine cause des maux de tête dans le Nord-Ouest américain, où elle parvient après avoir traversé le Pacifique. La pollution transocéanique n'est bien connue que depuis une demi-douzaine d'années.



La communauté italienne du Canada unanimentement en faveur de RAI International

Une demande a été déposée par RAI International, le service italien de radio-télévision publique, pour obtenir un permis de diffuser ses émissions au Canada en continu, 24 heures par jour et sept jours par semaine, par le biais d'un service de télévision numérique. Cette demande est actuellement évaluée par le CRTC.

RAI International, qui est disponible dans 238 pays à travers le monde, désire offrir ses services d'un bout à l'autre du Canada.

La communauté italienne du Canada est unanime à soutenir cette demande, tel que le prouve l'appui que celle-ci a reçu des principaux organismes représentant cette communauté à travers le Canada.

Plus de 100 000 Canadiens d'origine italienne ont signé la pétition en faveur de la RAI qui a été acheminée au CRTC. En tant que Canadiens d'origine italienne, nous considérons toutes les options télévisuelles pouvant aider à accroître la diffusion de notre langue et de notre culture d'origine comme étant des apports positifs et bienvenus.

Nous croyons que la langue et la culture italiennes sont une partie essentielle de l'identité italo-canadienne, et nous devons faire en sorte que les générations à venir auront un accès continu et accru à notre langue et à notre culture.

Les personnes soussignées désirent réaffirmer leur soutien complet et sans équivoque à la demande déposée par RAI International. Nous croyons que la diffusion de la chaîne de ce service sera avantageuse pour notre communauté, et nous continuerons à défendre et à promouvoir ce projet.

Nous exhortons le CRTC à donner une suite favorable à cette demande de RAI International qui a été accueillie avec un soutien et un enthousiasme sans précédent de la part de la communauté italienne du Canada.

Ce message vous est transmis par :

Le Congrès national des Italo-Canadiens - Canada



Le Comité des Italiens à l'étranger - Canada (COMITES)



Le Conseil général des Italiens à l'étranger - Canada (CGIE)



BBC World (Royaume-Uni), DW (Allemagne), RFO (France) disponibles au Canada : oui;

RAI disponible au Canada : non?

RAI disponible aux États-Unis, en Australie, en Europe, en Asie et en Afrique : oui;

RAI disponible au Canada : non?

PLUS D'UN MILLION D'ITALO-CANADIENS VEULENT SAVOIR POURQUOI!!

3207560A

CORRECTION AU LASIK SANS COMPROMIS.

LASERVUE vous offre le choix...

Du LASIK de base..... Jusqu'à un plan WAVEFRONT
à partir de **590** \$/oeil* de correction sur mesure
ZYOPTIX ou LADARWAVE

* Le prix varie selon la prescription. L'offre se termine le 29 février 2004.



L A S E R V U E
(514)-738-6666
www.laservue.net

Financement
disponible



Stationnement gratuit

Marc Mullie MD
Gordon Balazsi MD

Votre vision, Notre passion

SI C'ÉTAIT UNE VENTE ORDINAIRE, ON N'AURAIT PAS RAJOUTÉ UN 29 FÉVRIER.

LE SOLDE D'HIVER LA CORDÉE. DES RABAIIS JUSQU'À **50 %**, JUSQU'AU 7 MARS.

► **50 %** de rabais

79⁹⁹ \$

Prix régulier : 159,99 \$

Manteau Venture The North Face

Nylon avec enduit Hyvent / Imper-respirant /
Traitement déperlant / Coloris variés /
Disponible pour hommes et femmes /
Modèle hiver 2003-04



Promotion en vigueur jusqu'au 7 mars 2004 ou jusqu'à épuisement de la marchandise. Le produit peut différer du modèle illustré.



GÉNÉREUX DE NATURE

MONTRÉAL PLUS

Les employés du Marriott en grève

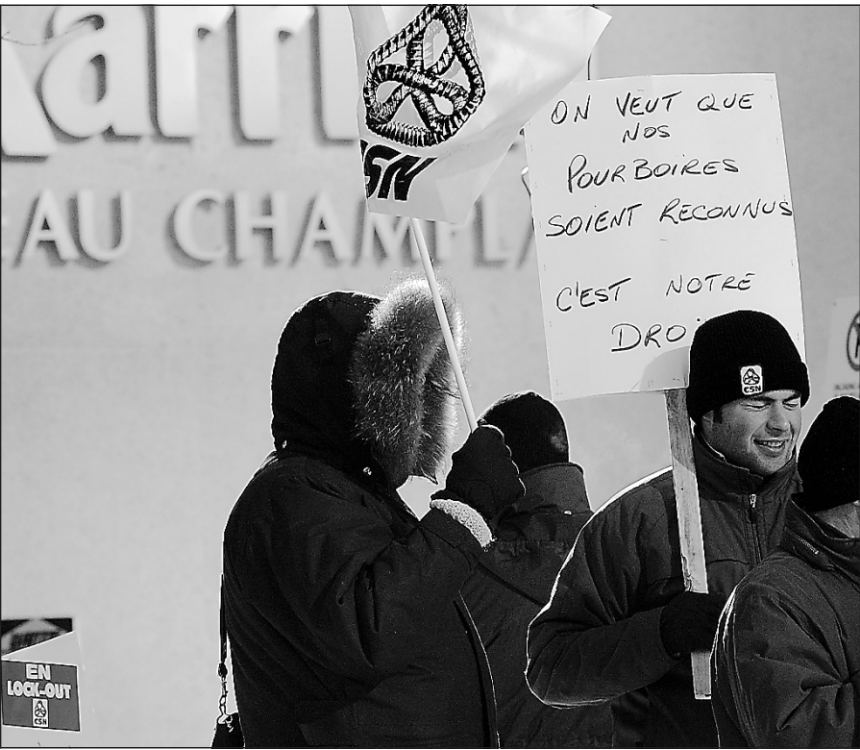


PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE ©

Mis en lock-out lundi, près de 260 employés de l'hôtel Marriott Château Champlain ont voté le lendemain pour la grève générale illimitée. Les discussions sont rompues entre la direction et le syndicat depuis le 6 février. Sans contrat depuis le 6 juin, les syndiqués réclament entre autres un rattrapage salarial par rapport aux autres hôtels montréalais.

ON NE
CHOISIT PAS
SON PASSÉ
MAIS ON PEUT
CHOISIR SON
REER



Et choisir de racheter dès la première année*

CPG OPTION GARANTIE

8,00%
LA 5^e ANNÉE

RACHETABLE
AUX DATES D'ANNIVERSAIRE[†]

1 ^{re} année:	2,00 % ^{**}
2 ^e année:	2,10 % ^{**}
3 ^e année:	2,30 % ^{**}
4 ^e année:	2,50 % ^{**}
5 ^e année:	8,00 % ^{**}

Pour déterminer l'option REER qui vous convient, rencontrez un conseiller de la Banque Laurentienne ou composez le **1 877 BLC-REER**.



**BANQUE
LAURENTIENNE**

OSEZ

www.banquelaurentienne.com/REER

*Rachetable sans pénalité aux dates d'anniversaire dès la première année. En cas de rachat avant terme, les intérêts sont calculés en fonction du taux en vigueur chaque année. **Taux moyen sur 5 ans de 3,355 %. Terme de 5 ans. Taux en vigueur au 12 février 2004. Les taux peuvent changer sans préavis.

Le procès de Gemme: surréaliste jusqu'à la fin

CHRISTIANE DESJARDINS

En plus de se plaindre que le système au grand complet est contre lui, Stéphann Gemme déplore s'être fait voler la pierre au rein de 12 mm qu'il avait douloureusement expulsée, et qu'il conservait en prison.

Le procès devant jury de cet homme de 35 ans, détenu depuis six mois et qui se défend lui-même d'accusations de vol d'auto et de possession de stupéfiants pour fins de trafic, s'est poursuivi hier sur un ton aussi surréaliste que dans les jours précédents. Les jurés passent du rire à l'impatience, et au total ahurissement.

Après la procession de plusieurs témoins civils et policiers, et d'innombrables dérapages de l'accusé-avocat que le juge Jean-Guy Boilard a contenu du mieux qu'il a pu, le procès est finalement parvenu à l'étape de la défense, hier. Mais voilà, l'unique témoin que Gemme avait convoqué brillait par son absence. Après que Gemme eut dit que ce témoin était très important pour lui, le magistrat a lancé un mandat d'arrestation, et les policiers sont allés quérir la femme chez elle. En interrogatoire, Gemme

s'est employé à attaquer la crédibilité de son témoin, une femme avec qui il a apparemment entretenu une relation amoureuse l'été dernier.

Après lui avoir fait avouer qu'elle avait des antécédents judiciaires, Gemme lui a montré un chèque de 20 \$ qu'elle lui avait fait, l'été dernier. « C'était pour quoi ce chèque ? » lui a-t-il demandé.

« C'était le reste de l'argent que je te devais pour de la dope. »

« Quelle dope ? »

« De la coke. »

« C'était pas plutôt de la free base ? » de rétorquer Gemme candidement, avant de demander au témoin combien « de dealers » elle avait.

« C'est pas de tes affaires », a-t-elle répondu.

À un certain moment, Gemme a fait valoir au juge qu'il ne savait pas trop quoi demander à la femme. Comme il poursuivait avec des questions personnelles qui n'avaient aucun rapport avec la cause, le juge a mis fin à l'interrogatoire.

Gemme a tenu à produire en preuve des pages d'un petit calepin où sont griffonnés des tas de notes, de noms et de numéros de téléphone, qu'il ac-

compagnait d'explications confuses. « C'est ma méthode pour pas que le monde déchiffre la manière que je travaille », a-t-il dit.

Après d'autres péripéties, le juge a mis fin au procès et a commencé à donner ses directives aux jurés. Ceux-ci vont entreprendre leurs délibérations ce matin.

Selon la preuve présentée, Gemme a tenté de voler une voiture dont le moteur tournait, le 26 septembre 2003. Les propriétaires du véhicule ont surgi sur les entrefaites, et l'ont maîtrisé jusqu'à ce que la police arrive. Avouant alors être un vendeur de drogue qui ne voulait pas se faire arrêter, Gemme a offert sa drogue et son argent à ceux qui le retenaient, mais ils ont refusé. Voyant la police arriver, Gemme, maîtrisé sur le siège du conducteur, aurait glissé un sac contenant des sachets de cocaïne et de mari sous le siège.

Sa ligne de défense est que ceux qui l'ont surpris à voler la voiture l'avaient payé pour la voler, parce qu'ils voulaient réclamer les assurances. Quant à la drogue, c'est un de ses « assaillants » qui la lui a jetée entre les jambes.

EN BREF

La Ville étudie

Le comité exécutif de la Ville de Montréal a repoussé à plus tard l'étude, qui devait se faire hier, de la dernière proposition du syndicat des cols. Les responsables de la négociation à la Ville n'ont pas terminé l'analyse de la proposition de règlement soumise au début du mois de février, selon l'attaché de presse du comité exécutif, Bernard Larin. Ce dernier n'a pas précisé quand le projet d'entente reviendrait au menu du comité exécutif. Les négociations entre la Ville et le syndicat ont cessé depuis qu'un différend sur une entente de principe les a fait éclater en septembre dernier. La Ville propose toujours

des augmentations salariales de 11,7 % en cinq ans. Jusqu'à maintenant, elle s'est entendue avec les cols blancs, les policiers, les pompiers et les scientifiques.

Les Théodore: en janvier 2005

Ce n'est que le 17 janvier 2005 que s'amorcera l'enquête préliminaire des 14 membres du clan Théodore accusés de complot, de prêt usuraire et de gangstérisme. C'est ce qui a été décidé hier, au palais de justice de Montréal, alors que la Couronne a continué de transmettre des éléments de preuve aux divers avocats qui représentent les membres du clan. Ce délai de près d'un an s'ex-

pliquerait par la quantité importante de preuves et le nombre astronomique d'accusations, soit 124, déposées contre l'un ou l'autre des accusés, dont la possession d'armes (pistolets, fusil électrique et poing américain) ainsi que l'extorsion. Il est prévu que l'enquête préliminaire prendra quelque quatre semaines. Il reviendra à M^{re} Christiane Filteau de représenter les six Théodore: Ted Nicholas Théodore (70 ans), ses fils Nicky (45 ans), Frank (43 ans), Théodore Jr (35 ans) et Rock (29 ans), ainsi que son frère Boris (66 ans). Ce dossier fait l'objet d'un grand intérêt public parce que Ted Nicholas Théodore est le père du joueur de hockey José Théodore. À lui seul, le père de la vedette du Canadien fait face à près de 60 accusations, dont celles d'avoir incité son frère et ses fils à imposer des intérêts à un taux criminel.



AU CŒUR DU VIEUX-QUÉBEC

FORFAIT SKI

- 1 nuit à l'hôtel pour 2 personnes
- 2 billets de ski pour une journée à l'une des 3 stations
- Accès à la piscine intérieure, sauna et centre de conditionnement physique

À PARTIR DE

169\$

PAR NUIT / MINIMUM 2 NUITS
POUR 2 PERSONNES

À PARTIR DE

179\$

POUR 1 NUIT
POUR 2 PERSONNES

DÉTENTE APRÈS-SKI
AU NOUVEAU SPA DU MANOIR

44, côte du Palais, Vieux-Québec (Qc) G1R 4H8
Tél.: 418.692.1030 Fax: 418.692.3822
Courriel: admin@manoir-victoria.com

Mont Saint-Anne LE MASSIF Stoneham

HÔTEL
MANOIR VICTORIA

RENSEIGNEZ-VOUS SUR NOS AUTRES FORAITS www.manoir-victoria.com 1 800 463.6283

Aéroplan

1000 milles Aéroplan^{MD} par séjour



Petit déjeuner continental ou 5^e de rabais au restaurant †

15^e nuitée gratuite

Accès Internet haute vitesse**

Et autres avantages †

Nuit et petit déjeuner

À partir de **75\$** *





**GOUVERNEUR
HÔTELS**

1-888-910-1111
www.gouverneur.com

* Le prix peut varier selon les établissements. Aucune autre offre ne peut être jumelée à cette offre. En vigueur du 1^{er} janvier au 31 mars 2004.
** Dans certains établissements.
† Voir tous les détails sur le site www.gouverneur.com
†† Appliquable seulement lors de votre séjour à l'hôtel où vous séjournez.
MD Aéroplan est une marque déposée d'Air Canada.

Clavardage

Aujourd'hui à 14 h

cyberpresse.ca avec Webcam

cyberpresse.ca/clavardage

Robert Beauchemin

La cuisine en lumière!

MONDE

L'est et le nord d'Haïti: un far west



MARIE-CLAUDE MALBOEUF

ENVOYÉE SPÉCIALE
HAÏTI

Derrière les haies de cactus bien taillées, la vie semble couler normalement à Hinche, deuxième ville d'Haïti à être passée aux mains des rebelles, il y a deux jours, avec le concours de 40 anciens militaires et vétérans des coups d'État.

Mais même sans barricades flamboyantes, comme on en voit aux Gonâives (l'autre ville aux mains d'insurgés), la façade est trompeuse. « Il suffit qu'on entende l'hélicoptère du gouvernement et, en 15 minutes, les uniformes de camouflage réapparaissent », observe l'éducateur Ernest Israël, du mouvement paysan de Papaye. « Les soldats ne s'en iront pas avant le départ d'Aristide. La nuit, ils ne dorment jamais au même endroit. Le jour, ils sillonnent la région. »

Commissariat dévasté

Autour du commissariat dévasté par leur attaque, les 50 000 habitants de Hinche figent devant les questions. Ils figent parce qu'ils se demandent encore de quel côté le vent tournera dans leurs champs de pois, de maïs et de millet, où le téléphone est coupé.

À Mirebalais, sur la route impossible reliant leur petite ville à la capitale (130 km de secousses insoutenables), une escouade spéciale de 40 policiers de Port-au-Prince attendait hier deux fois plus de renforts. « Nous visitons tous les commissariats en hélicoptère pour vérifier si les policiers sont là », a dit le commandant Clairvin Frantz en rentrant d'une baignade.

À Hinche, M. Israël est convaincu



PHOTO ÉRIC BARBEAU, COLLABORATION SPÉCIALE ©

Ce résident de Hinche, en Haïti, est déterminé à arracher un morceau de métal de la prison incendiée lundi par des rebelles qui ont pris le contrôle de la ville. Ailleurs, les policiers haïtiens ont déserté les localités de Maïssade, Belladère, Thomonde, Pandiassou et Savanette, par crainte d'attaques rebelles.

que les 5000 policiers du gouvernement ne feront jamais le poids : « Les militaires ont pris la ville en six ou sept minutes. C'était impres-

nal : Aristide n'a pas d'armée. » Apeurés, les policiers de Cap-Haïtien, la deuxième ville du pays, viennent ainsi de se barricader

À Port-au-Prince, le premier ministre Yvon Neptune, qui dit craindre un coup d'État, a réclamé de l'aide internationale.

sionnant. Ils sont super équipés, avec des mitraillettes. Ils peuvent sûrement prendre le Palais natio-

nal. Ils sont super équipés, avec des mitraillettes. Ils peuvent sûrement prendre le Palais natio-

À Port-au-Prince, le premier ministre Yvon Neptune, qui dit craindre un coup d'État, a réclamé de l'aide internationale. Les États-Unis refusent tandis que le Canada et la France promettent d'envoyer des policiers spécialistes du pays, si le gouvernement s'entend avec l'opposition.

Chantier de déconstruction

En attendant, personne à Hinche n'ose trop se plaindre des rebelles. « Même s'ils ont violé les

droits de l'homme, Lavalas (le parti au pouvoir) a fait pire », lance un cultivateur père de huit enfants. « Et les militaires donnent un bon service. Ils font même des patrouilles ! Nos policiers disaient toujours que leur auto était en panne, ironise un cultivateur. Avec eux, c'est clair. Ils ont dit : Nous sommes responsables de la sécurité. Soyez prévenus. Nous abattrons tous les voleurs. »

Malgré cette menace, le terrain du commissariat de police ressemble à un vrai chantier de déconstruction. Les pans de tôle, les génératrices, les pièces d'auto : tout se fait arracher. Les marteaux résonnent. Sur le sol, les casiers judiciaires des 200 criminels enfus sont encore éparpillés. La veille encore, le cadavre d'un prisonnier pourrissait juste à côté. Le corps des deux autres morts, le directeur de police Jonas Maxime et son neveu, ont disparu. Les autres agents ont fui pour avoir la vie sauve.

La foule applaudit

« J'ai eu peur aussi. J'ai entendu : TAK, TAK, TAK, TAK, TAK ! Ça n'arrêtait pas. Ils m'ont dit qu'ils n'avaient rien contre la population, mais je me suis sauvé de maison en maison. Les gens étaient plaqués sous les lits, relate M. Israël. Je n'approuve pas la violence. Mais d'une certaine façon, je suis content d'être maintenant à l'abri des représailles des chimères » (les partisans violents d'Aristide).

Au cours de l'attaque des militaires, des journalistes ont vu la foule applaudir. En manifestant, auparavant, quelques centaines de personnes criaient « Vive l'armée ! »

Devant le commissariat de Hinche en proie au pillage, un jeune partisan de l'opposition s'est quand même désolé de vivre encore un tel retour à zéro. « Ici, la notion de bien public ne veut rien dire. Tu ne peux rien construire pour demain. La destruction m'enlève encore plus d'espoir que les cadavres. »

La Croix-Rouge condamne le mur israélien

AGENCE FRANCE-PRESSE

GENÈVE — Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a vivement critiqué hier la barrière de sécurité érigée par Israël, l'estimant contraire au droit humanitaire international dans la mesure où elle empiète sur une partie des territoires occupés en Cisjordanie.

Le CICR — gardien des conventions de Genève de 1949 sur la protection des prisonniers et des civils

en temps de guerre — demande « instamment à Israël de ne pas planifier, construire ou maintenir cette barrière en territoire occupé », en soulignant les conséquences humanitaires et économiques pour des milliers de Palestiniens.

C'est la première fois que le CICR prend une telle position publique, au moment où la Cour internationale de justice (CIJ) doit se prononcer, à la demande de l'ONU, sur les conséquences juridiques de la

construction de ce mur de séparation.

« Dans les endroits où elle empiète sur les territoires occupés, note la Croix-Rouge, la barrière prive des milliers de Palestiniens d'un accès adéquat à des services essentiels comme l'approvisionnement en eau, les soins médicaux et l'éducation, ainsi qu'à des sources de revenus telles que l'agriculture et d'autres types d'emplois. »

Le CICR reconnaît le droit d'Israël

d'assurer sa sécurité et réitère sa dénonciation de tout acte de terrorisme. Mais il estime que les mesures prises par l'État hébreu « excèdent de loin ce qu'une puissance occupante est autorisée à faire aux termes du droit humanitaire ».

Israël fait valoir que la barrière vise à empêcher l'infiltration de terroristes palestiniens et qu'elle empiète en Cisjordanie pour protéger des colonies juives.

La Cour internationale de justice

(CIJ) doit entamer ses audiences à La Haye le 23 février. Ses avis n'ont pas d'effets contraignants.

Israël a déjà indiqué qu'elle ne s'exprimera pas oralement devant la CIJ, principal organe judiciaire des Nations unies. Seize parties, dont l'Autorité palestinienne, ont décidé de défendre leurs arguments à l'occasion des audiences.

Par ailleurs, la BBC a rapporté hier 15 morts lors d'incursions de l'armée israélienne dans la bande de Gaza.

Après le rêve islamique



LAURA-JULIE PERREAULT
L'IRAN À LA CROISÉE DES CHEMINS

- 1> Ici Irangelles
- 2> Le roi est mort, vive le roi
- 3> Après le rêve islamique
- 4> La révolution à Qom

TÉHÉRAN — La révolution islamique, Ebrahim Yazdi l'a voulue, demandée. À Paris, en 1978 et 1979, il a été un des plus proches conseillers de l'ayatollah Khomeiny. Aujourd'hui, il fait partie de la liste noire des islamistes conservateurs, qui lui refusent le droit de brigner les suffrages et l'accusent même de vouloir « renverser le régime ».

Âgé de 72 ans, Ebrahim Yazdi a pourtant l'air de tout, sauf d'un redoutable révolutionnaire.

Dans le salon de sa maison située dans un riche quartier de Téhéran, il répond aux questions de *La Presse* calmement, parle en anglais des grandes réalisations de la République islamique depuis 1979, pèse ses mots avant de s'aventurer sur un terrain politique trop glissant, ne nomme aucun des leaders religieux par leur nom, préfère parler des membres influents de l'aile conservatrice islamique en utilisant un « ils » générique.

Mais malgré cette prudence évidente, les proches du Guide suprême de

Même les conservateurs peuvent devenir suspects au pays des mollahs, une conséquence inattendue des bouleversements politiques qui secouent l'Iran, découvre-t-on dans le troisième d'une série de quatre articles sur ce pays qui va aux urnes demain.

la Révolution, l'ayatollah Ali Khamenei, sont en guerre ouverte contre Ebrahim Yazdi. La raison est simple : celui qui a aidé l'ayatollah Khomeiny à prendre le pouvoir en 1979 prône aujourd'hui la séparation de la religion et de l'État et rêve d'une démocratie à la turque, dans laquelle les partis islamiques, dont le sien, pourraient participer au jeu électoral sans en écrire les règles.

Pour balayer cette dangereuse idée sous le tapis, le Conseil des gardiens de la Révolution, un club de 12 mollahs ultraconservateurs qui ont un droit de veto sur toutes les décisions du Parlement iranien (Majlis), a empêché tous les membres du Mouvement de libération nationale (MLN), parti dont Ebrahim Yazdi dirige les destinées, de se présenter aux élections parlementaires qui ont lieu demain.

Plus de 15 membres du MLN sont présentement en prison pour avoir critiqué l'ayatollah Khamenei et ses proches. Le parti lui-même, qui était toléré par les autorités jusqu'en 2001, est maintenant considéré comme illégal.

Ebrahim Yazdi est lui aussi dans de beaux draps : une accusation qui pourrait lui valoir 10 ans d'emprisonnement plane au-dessus de sa tête.

La lauréate du prix Nobel de la paix, Shirine Ebadi, le représentera en cour.

Les conservateurs n'ont pas épargné non plus le camp réformiste, proche du président Mohammad Khatami et qui, jusqu'à aujourd'hui, contrôlait le Parlement iranien en plus de l'aile exécutive. Plus de 2500 candidats des 8000 candidats qui voulaient briguer les suffrages ont été retirés de force de la liste électorale, dont le frère du président Khatami.

Cette crise politique a poussé plus de 80 députés réformistes à démissionner, 500 autres candidats ont décidé d'abandonner la course à la veille des élections. Les partis réformistes et ceux de l'opposition demandent aux Iraniens de s'abstenir de voter demain. À leur voix se joint celle des populaires animateurs des stations de télévision basées à Los Angeles.

L'unique mélange de démocratie et de théocratie qui fait de l'Iran un régime si particulier est en train de disparaître, selon plusieurs experts. Mais malgré cette crise politique majeure, Ebrahim Yazdi garde son calme. Il croit qu'en mettant K.-O. ses

opposants politiques, le régime des ayatollahs s'est tendu un piège à lui-même.

« Les conservateurs sont les seuls en lice. Les gens n'iront pas voter. Ils gagneront le pouvoir comme ils l'ont fait aux dernières élections municipales de Téhéran. Le problème est qu'ils seront incapables de donner aux gens ce qu'ils veulent. S'ils rayent les réformistes de la carte, ils finiront par se rayer eux-mêmes. Pour que le régime survive, les réformateurs et les conservateurs ont besoin les uns des autres », croit M. Yazdi.

Selon lui, en ramenant le pendule à droite, les conservateurs vont précipiter la fin du régime islamique. « Aucun pays ne peut rester dans une telle situation. Les jeunes, qui forment 60 % de la population, veulent du changement. Les minorités du pays, dont les Kurdes, les Azerbaïdjanais et les Baloutches veulent des réformes », continue Ebrahim Yazdi.

Cette position est une des plus difficiles à défendre pour un homme qui a tenu la main de l'ayatollah Khomeiny à son retour en Iran il y a 25 ans, a aidé à imposer le voile aux femmes iraniennes et a accepté d'être le premier ministre des Affaires étrangères de la République islamique, avant de démissionner dès le premier jour de la prise d'otages à l'ambassade américaine.

Plusieurs Iraniens de la gauche et de la diaspora se méfient d'ailleurs comme la peste des propos d'Ebrahim Yazdi, qui se définit comme un « islamiste nationaliste progressiste ». Ils voient dans ses opinions d'aujourd'hui une tentative de se laver les mains des erreurs du passé.

Mais le principal intéressé ne voit

pas de contradiction entre sa vie de révolutionnaire et celle de figure de proue de l'opposition.

« La révolution, c'était une naissance, un enfant tout neuf. En 1979, je savais qu'il y avait beaucoup d'obstacles devant nous. L'enfant deviendrait malade un jour. Sa pauvre mère allait souffrir. La voie de la révolution ressemble beaucoup à celle de l'enfance », analyse Ebrahim Yazdi, en se remontant les lunettes sur le nez.

Le problème avec la naissance de la révolution iranienne, continue-t-il, est que le bébé est né un peu trop tôt, sans que ses parents aient eu le temps de préparer la maison. « C'était une naissance prématurée. Le caractère unique de cette révolution résidait dans le fait qu'elle n'était pas complètement organisée. Nous avions eu beaucoup de discussions, nous savions tous que nous ne voulions plus du régime dictatorial du chah, mais nous ne savions pas ce que nous voulions pour la suite. Nous sommes restés unis jusqu'au départ du chah », raconte M. Yazdi, un brin de nostalgie dans la voix.

Pendant 25 ans, Ebrahim Yazdi a regardé l'enfant prématuré grandir. Il lui reconnaît certains bons coups : la monarchie a disparu, les valeurs islamiques ont été intégrées à la vie politique, les femmes iraniennes ont accès à presque tous les métiers, le niveau d'éducation des Iraniens a fait des bonds de géant en 25 ans.

Mais il concède que son pays a encore beaucoup de chemin à faire au niveau des droits de la personne, dans ses relations avec le reste du monde et sur le plan économique. « Nous nous préparons aujourd'hui à une nouvelle naissance. Et qui dit nouvelle naissance dit aussi travail et douleur. »

LE TOUR DU GLOBE

ÉQUATEUR

Fin des mutineries

Les 876 détenus ont mis fin hier à leur rébellion à la prison des hommes de Quito, relâchant les 305 parents et amis qu'ils retenaient encore depuis dimanche. Le gouvernement équatorien a convenu d'étudier les demandes des prisonniers pour une amélioration de leurs conditions de détention. À la

Ashcroft poursuivi

ALEXANDRE SIROIS

WASHINGTON — Le ministre de la Justice des États-Unis, John Ashcroft, s'est retrouvé hier dans une position pour le moins délicate et inhabituelle. Il a été l'objet d'une poursuite déposée par un procureur fédéral à la fois renommé et controversé pour son rôle dans la guerre au terrorisme.

Cette guerre, allègue Richard Convertino dans la poursuite déposée devant un tribunal du district de Columbia (Washington), est « grossièrement » mal gérée. « La presse nous a attribué plus de succès que nous ne le méritons » en matière d'efforts pour contrer la menace terroriste », affirme-t-il, citant un responsable chevronné du département de la Justice.

M. Convertino a acquis une certaine notoriété aux États-Unis à la suite des attentats du 11 septembre 2001. Il fut procureur lors du premier procès tenu dans le cadre de la guerre au terrorisme. Un tribunal de Detroit avait alors condamné trois membres de ce qu'on a qualifié de « cellule terroriste dormante » de l'organisation Al-Qaeda.

Or, ce verdict, jadis cité par M. Ashcroft pour démontrer que la guerre au terrorisme donne les résultats escomptés, est devenu une source d'embarras pour les autorités américaines de la justice.

C'est que M. Convertino aurait omis de fournir des preuves importantes aux avocats de la défense lors de ce procès. Preuves qui auraient vraisemblablement pu disculper leurs clients. Le département de la Justice enquête sur le rôle du procureur dans ce dossier, duquel il a dû se retirer. Un nouveau procès a même été envisagé par un juge fédéral.

Le procureur dit être l'objet de représailles en raison de ses récriminations. Le département de la Justice n'aurait pas apprécié que M. Convertino, procureur de 15 ans d'expérience, se plaigne de ne pas avoir d'écho à ses demandes. Il a publiquement déploré un manque de soutien, de coopération et d'aide véritable du département de la Justice dans ses efforts pour lutter contre le terrorisme.

Dans la poursuite déposée hier, le procureur met d'ailleurs en doute « la capacité des États-Unis d'utiliser effectivement le système judiciaire criminel comme outil » dans cette nouvelle forme de guerre.

M. Convertino ne s'est pas gêné pour venir répéter ses doléances à Washington, devant une commission sénatoriale l'automne dernier. Le département de la Justice avait répliqué en lançant une enquête interne à ce sujet. Outre M. Ashcroft, la poursuite vise quatre autres responsables du département de la Justice, dont le porte-parole a hier refusé de commenter cette polémique.

Avec AFP et AP

Le dernier vol d'Haïti?

LOUISE LEDUC

Le dernier avion d'Air Transat en provenance d'Haïti s'est posé hier à Mirabel et Air Canada n'est pas certaine de proposer un vol samedi, comme elle en a l'habitude. En date d'hier, 895 personnes étaient inscrites à l'ambassade canadienne, la plupart ne manifestant pas le désir de fuir le pays en pleine tourmente. S'ils changent d'idée, ils pourront toujours s'en remettre aux compagnies aériennes américaines, qui continuent d'assurer des liaisons vers Port-au-Prince. Le ministère des Affaires étrangères du Canada recommande aux Canadiens de ne pas se rendre en Haïti et recommande à ceux qui y sont déjà de songer sérieusement à plier bagage.

prison pour femmes de la capitale, les 420 prisonnières ont suspendu leur grève de la faim. Elles exigeaient, elles aussi, des améliorations de leurs conditions de détention. Agence France-Presse

RUSSIE

Nouvelles armes

Le président Vladimir Poutine a promis hier de doter la Russie d'ar-

mements stratégiques de nouvelle génération pour maintenir son statut de puissance nucléaire, alors que plusieurs tirs d'essai de missiles balistiques ont échoué lors d'exercices militaires. Ces armements permettront de « garantir à long terme la sécurité stratégique de la Russie », a-t-il dit. Des tirs de missiles balistiques, faits depuis des sous-marins au nord du pays, ont échoué ces derniers jours. Agence France-Presse

IRAK

Double attentat

Sept Irakiens ont été tués et 86 personnes blessées, dont 58 soldats de la coalition, dans un double attentat suicide à la voiture piégée, hier, contre une base militaire polonaise au sud de Bagdad. Il s'agit de la première attaque de ce genre dirigée contre une base polonaise en Irak. Deux véhicules piégés ont foncé sur la base

logistique appelée Camp Charlie, tôt le matin. Par ailleurs, l'armée a capturé sept suspects liés au réseau terroriste Al-Qaeda ainsi que 15 autres personnes dans un raid dans la ville de Baaqouba, à 60 km au nord-est de Bagdad. Dans une interview publiée ce matin par le quotidien japonais *Yomiuri Shimbun* le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a affirmé qu'« il ne sera pas possible » d'organiser des élections en Irak d'ici la fin juin. Agence France-Presse

LIQUIDATION

chez

Les Ailes centre-ville de Montréal

Des milliers d'articles* sont en solde dans tous nos rayons à des prix jamais vus.

Nouveau!
Profitez maintenant de notre

3 + 1

Achetez 3 articles en solde et obtenez le quatrième gratuitement!**

*L'article gratuit sera le moins cher des quatre articles.

Heures d'ouverture Les Ailes centre-ville

jeudi-vendredi 10h-21h • samedi 9h-17h
Ouverture plus tôt le dimanche 22 février 10h-17h

AILES
LES AILES DE LA MODE

Complexe Les Ailes, centre-ville Montréal (514) 282-4537

*Marchandise sélectionnée. Vente finale. Aucune rectification de prix sur marchandise soldée.

FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration
Guy Crevier > Président et éditeur
Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Éric Trottier > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAUX

Blanc comme neige



apratte@lapresse.ca

ANDRÉ PRATTE

Si l'on en croit les sondages publiés au cours des derniers jours, on trouve presque autant de Canadiens qui rendent Paul Martin responsable du scandale des commandites qu'il y en a qui blâment son prédécesseur. Est-ce la colère qui a embrouillé le jugement de tant de gens ? Rien dans l'information disponible aujourd'hui ne vient appuyer ce raisonnement populaire.

Lorsqu'un scandale éclate, qu'exigent les électeurs du chef du gouvernement ?

> Qu'il reconnaisse immédiatement la gravité de l'affaire, plutôt que de se défilér. C'est ce qu'a fait Paul Martin dans le cas des commandites ;

> qu'il prenne tous les moyens nécessaires pour faire la lumière sur ce qui s'est passé. C'est exactement ce qu'a fait Paul Martin ;

Paul Martin a réagi précisément comme l'exigeait l'intérêt public. Pourquoi les Canadiens s'en prennent-ils à lui ?

> qu'il accepte de répondre aux questions de l'opposition et des citoyens, plutôt que d'envoyer ses subalternes au front. C'est ce que fait Paul Martin depuis plusieurs jours.

Le premier ministre ayant réagi précisément comme l'exigeait l'intérêt public, pourquoi les Canadiens s'en prennent-ils à lui ? Les partis d'opposition, qui sont d'habitude si prompts à exiger la tenue d'enquêtes sur tout et sur rien, accusent M. Martin d'avoir mis sur pied une commission d'enquête dans le seul but de gagner du temps. L'accusation est farfelue ! Bien sûr, le travail du juge Gomery

prendra du temps. L'opposition préférerait-elle une enquête bâclée ?

Entre-temps, le comité des comptes publics de la Chambre des communes, présidé par un député de l'opposition, a lui aussi obtenu le mandat de fouiller l'affaire. M. Martin a annoncé hier que le comité aurait accès aux documents du Cabinet. Se trouve-t-il quelqu'un pour applaudir cette transparence sans précédent ?

On a entendu des commentateurs soutenir que le premier ministre commettait une grave erreur stratégique en prenant aussi publiquement l'affaire en main. Pourtant, que déploraient le plus souvent les médias au sujet de Jean Chrétien ? Qu'il ne répondait jamais aux questions difficiles, qu'il s'en sorte chaque fois par des boutades. Voici un premier ministre qui n'entend pas à rire, et les journalistes vont le lui reprocher ?

Le programme de commandites est né dans le Bureau du Conseil privé, le ministère du premier ministre, alors que Jean Chrétien occupait cette fonction. Le programme a été géré par le ministère des Travaux publics, dont le titulaire était Alfonso Gagliano, un homme de confiance de M. Chrétien. Rien, absolument rien, n'indique que Paul Martin a été mêlé à la conception ou à la gestion du programme. D'ailleurs, l'argument de ses accusateurs est d'une faiblesse inouïe : « C'est certain qu'il le savait ! »

Bien sûr, M. Martin était ministre des Finances et vice-président du Conseil du Trésor. Mais il n'approuvait pas chaque facture ! Aussi important que paraisse le programme des commandites aujourd'hui, 250 millions, c'est à peine un dixième de un pour cent des dépenses du gouvernement fédéral. Le ministre des Finances avait bien d'autres chats à fouetter.

Paul Martin n'est pas un ange. Tout en portant fièrement son costume de grand démocrate, il s'est monté une organisation dont la brutalité est aujourd'hui aussi apparente que déplorable. Cependant, jusqu'à preuve du contraire, dans l'affaire des commandites, il est blanc comme neige.

Protectionnisme primaire



mboisver@lapresse.ca

MICHÈLE BOISVERT

En cette année électorale aux États-Unis, alors que le conflit en Irak, l'immense déficit américain et l'enflure des dépenses militaires devraient être au centre des débats, tout indique que c'est la faiblesse du marché de l'emploi qui retiendra l'attention. C'est à la fois compréhensible et dangereux, car qui dit emplois menacés, dit également montée du protectionnisme. Et dans cette spirale, le Canada risque d'écoper.

Il est vrai que sur le plan de l'emploi, le bilan de l'administration Bush est plutôt sombre. Depuis que George Bush a fait son entrée à la Maison-Blanche, plus de 2,5 millions d'emplois ont été per-

grandes entreprises, comme Intel, IBM ou Oracle, transfèrent une partie de leurs activités en sol indien. La grogne que cette situation engendre trouve écho chez les politiciens. Selon The National Foundation for American Policies, un groupe de recherche américain, plus de 30 projets de loi à saveur protectionniste sont actuellement à l'étude dans 20 États.

Même si de nombreux économistes soutiennent que le transfert des emplois vers des pays outremer est un mal nécessaire pour améliorer la compétitivité des entreprises et, qu'à terme, l'économie américaine en ressortira plus forte, ce discours ne passe pas. Surtout pas en période électorale, où il faut des solutions immédiates. La promesse de favoriser l'adoption de mesures protectionnistes est ainsi devenue un des arguments centraux autant chez les républicains que chez les démocrates.

Car si John Kerry, l'actuel meneur chez les démocrates, accuse George Bush d'être responsable de la disparition de millions d'emplois au profit de la Chine et l'Inde, John Edwards, qui a talonné Kerry lors des primaires du Wisconsin, accuse son rival d'avoir été en faveur de l'Accord de libre-échange nord-américain. L'ALENA, selon le sénateur Edwards, est à l'origine de nombreuses pertes d'emplois.

Il y a lieu de s'inquiéter, car l'ALENA est d'une importance capitale pour l'économie canadienne. Depuis son adoption, en 1994, la valeur des exportations canadiennes vers les États-Unis a presque doublé. Les exportations représentent aujourd'hui 37 % de notre PIB et 85 % d'entre elles prennent le chemin des États-Unis.

Souhaitons que, d'ici les élections de novembre, la création d'emplois reprenne du tonus chez nos voisins du sud. Sinon, nos exportateurs devront se préparer à affronter un marché américain beaucoup plus difficile d'accès.

LES 52 CARTES, VERSION CANADIENNE



serge.chapleau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

LA BOÎTE AUX LETTRES

> Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

La paille et la poutre

Dans votre numéro d'hier, il y avait un article dans lequel l'ineffable Bernard Landry est cité comme suit : « Celui qui m'aurait fourré de 250 millions de dollars n'est pas né. » Quelques jours après avoir profité des funérailles de Claude Ryan pour jeter son venin sur Pierre Elliott Trudeau, Landry récidive avec ce langage inélegant. Demandons-lui si dans le scandale des dépassements de coûts du siège social de la Caisse de dépôts et placement, il ne s'est pas un peu fait « fourrer » par Jean-Claude Scraire ? Et que dire de l'achat de Vidéotron par Quebecor et la CDP ? Voilà un bel exemple de quelqu'un qui critique la paille dans l'oeil d'un autre alors qu'il a une poutre dans le sien !

René Miglierina
Montréal

De la « petite bière »

Monsieur Landry, vous avez sûrement raison, pour vous 250 millions c'est de la « petite bière ». En effet, ce sont par milliards de dollars que vous vous êtes fait passer des sapins par Jean Claude Scraire, Claude Blanchet, Bréard, Duhaime, Baril, la construction de l'édifice de la Caisse de dépôt, le métro de Laval, etc. Le Québec a perdu plus sous votre régime, que sous tout autre parti. Mais vous êtes tellement rempli de vous-même, que vous ne vous en êtes même pas encore aperçu. Cessez donc de vous prétendre le nombril du monde et revenez sur terre !

Normand Toutant

Un pays dévasté

Le président Aristide n'a pas respecté ses engagements. Est-ce que la communauté internationale doit devenir son complice après le fait ? Ce ne sont pas des rumeurs : le pays est dévasté, pourri par les amis du pouvoir qui affament la population, lui fait payer les denrées au prix fort et la prive de communication. Aristide a instauré des monopoles et règne en despote. Son attitude est pire que celle de Jean-Claude Duvalier qui avait, lui, au

moins « l'excuse » d'avoir été élevé dans le but de reprendre le flambeau de son père. L'élection à la tête d'un pays, aussi démocratique soit-elle, n'est pas un chèque en blanc qui permet de tout y détruire, y compris l'espoir de jours meilleurs. La communauté internationale, si vive à dénoncer et chasser les despotes lorsqu'ils sont arabes, se ferme-t-elle les yeux lorsque ce sont les amis des É.-U. qui nuisent volontairement et avec profits (\$), aux populations civiles ? Je n'ai pas le pouvoir des grands et j'ai accès à moins d'informations qu'eux. L'information que je reçois me vient de vraies personnes. Elle n'a pas été édulcorée par des conventions de marketing politique. Ce que j'en déduis c'est que l'on peut bien posséder la vérité, si l'on ne possède pas le pouvoir, on meurt de faim.

C. Boily

Investir dans le présent

Juste un commentaire concernant le battage publicitaire sur les REER. Voilà, cela a d'abord débuté avec un appel chez moi à l'heure du souper de la part de la caisse pop Desjardins ; c'est la bouche pleine de patates pilées (docteur Atkins ? Connais pas...) que j'ai poliment refusé l'offre. Puis un deuxième appel le surlendemain où j'ai encore gentiment décliné l'offre, mes mains pleines de savon à vaisselle cette fois. « Pauvres madames ; pognées à faire de l'overtime », ai-je pensé. On a dû m'entendre parce que le surlendemain, c'est un dépliant par courrier que j'ai reçu : « Augmentez (bla bla bla) de votre portefeuille (oh boy, porte-monnaie en ce qui me concerne) grâce à l'un de ces produits. » Je rabats le dépliant pour regarder la photo : « Ah ben, y'a pas de gonze en bikini photographiée couchée sur le REER en question. Quoique j'aurais préféré un gonzon. » « Viarge ! » j'ai assez de misère à subvenir à mon quotidien, qui faudrait en plus que j'assure mon avenir ? Hey ! J'en ai marre des publicités de REER, des banques, des coopératives, de leurs monstrueux profits. Cette année, je conjugue avoir et être et j'investis dans mon PRÉSENT.

Carmen St-Cyr

Triste à mourir



Jean Lapierre

PHOTO ARCHIVES LA PRESSE©

Commentant, hier, le fameux scandale des commandites, Jean Lapierre y est allé de cette réflexion de haut niveau : « En politique, faut se préparer à laisser des petits morceaux de peau sur l'asphalte de temps en temps ! »

Des petits morceaux de peau sur l'asphalte ? Cou'donc, citoyen Lapierre, dormez-vous au gaz ? Le peuple s'est fait « voler » ! Pas des peanuts, le peuple s'est fait voler 250 millions de dollars ! Pour le peuple, c'est pas un petit accrochage qui va se régler avec un constat à l'amiable... Pour le peuple, c'est un mur de béton frappé de plein fouet, à 250 milles à l'heure, les « flags su' l'hou-de » !

Triste à mourir que vous sembleriez déjà voir tellement croche, à peine joint les rangs du parti qui gouverne encore le pays en dépit de la catastrophe dont il est res-

pon-sa-ble ! Triste à mourir que votre voix s'orchestre déjà si bien avec celles de tous ces abrutis d'innocents qui claironnent bien haut qu'ils n'ont jamais rien vu ni rien su ! Triste à mourir que votre « démocratie » s'avère déjà si proche parente de celle d'un ministre des Travaux publics !

Devant si triste sire, quelle consolation nous reste-t-il à nous, gens du peuple, victimes du vol qui nous a pris des « tits, tits, tits » morceaux de peau pour les planquer dans les poches de vos amis du régime libéral ? En fait, ce n'est pas une consolation, c'est presque une espérance : une belle ambassade pour vous, loin, loin, là où vous pourrez achever de faire pourrir une démocratie déjà si anémique !

Michel Bourque
Varennés

Cocktail explosif



LYSIANE GAGNON
lgagnon@lapresse.ca

Malgré l'heure matinale, le président pakistanais Pervez Musharraf était en forme. Replet, la mine affable et la parole facile, il respirait l'assurance et la solidité.

À un parterre cosmopolite de gens d'affaires attablés devant des oeufs brouillés refroidis, l'ancien général tentait de « vendre » le Pakistan comme une terre d'accueil pour les investisseurs étrangers — un défi pour le moins ardu, le Pakistan restant le pays de tous les dangers.

N'importe. Ramant imperturbablement contre le scepticisme ambiant, le président expliquait que son pays, aux confluent de tous les continents, était le « hub » géographique idéal. « Nous avons éliminé la corruption, la croissance économique dépasse 5 %, les transports ont été modernisés, le Pakistan est le pays qui a le plus contribué à la lutte contre Al-Qaeda... ».

Mais c'était autre chose qui préoccupait l'auditoire invité à ce petit-déjeuner tenu en janvier dernier, dans le cadre du Forum économique mondial de Davos.

« Quelles garanties avons-nous que votre arsenal nucléaire est bien protégé ? » lui demanda-t-on à la période de questions.

Sourire rassurant du président. Pas de problème, dit-il. Dans notre armée, il n'y a pas une balle de revolver qui peut disparaître sans que quelqu'un doive en rendre compte. Personne, pas même moi, n'a librement accès au matériel nucléaire. »

Or, moins d'un mois après ce discours lénifiant, le scandale éclatait. Le « père » de la bombe pakistanaise, Abdul Qadeer Khan, avouait avoir vendu du matériel nucléaire à l'Iran, à la Libye et à la Corée du Nord.

Et le président Musharraf, averti de ce trafic il y a trois ans, n'avait pas osé agir par crainte d'un « backlash » politique.

////////////////////

L'histoire donne froid dans le dos. C'est le pire cas de prolifération nucléaire, celui qui se rapproche le plus du scénario catastrophe : la technologie meurtrière se répandant, à partir d'un pays instable, vers des gouvernements totalitaires ou des réseaux terroristes.

L'histoire commence avec un chercheur considéré comme un héros parce qu'il a « donné » au Pakistan l'arme suprême contre l'ennemi héréditaire qu'est l'Inde (laquelle est elle aussi une puissance nucléaire ; d'où le danger que constitue la poudrière du Cachemire que se disputent les deux États... la bonne nouvelle étant que des pourparlers en vue d'un accord de paix ont été entamés cette semaine).

Abdul Qadeer Khan dira plus tard que c'est par « solidarité musulmane » qu'il a vendu la technologie à l'étranger (musulmane, la Corée du Nord ?) mais la motivation paraît plus simple : l'appât du gain, tout simplement...

Les services secrets américains enquêtaient là-dessus depuis plusieurs années, mais, de plaider le président Musharraf dans une récente interview au *New York Times*, son gouvernement n'avait reçu que des bribes d'information. En 2001, il se contentait d'écarter en douce le Dr Khan de la direction du laboratoire le plus « sensible ».

« Nous avons écrasé l'affaire dans l'oeuf », de se vanter le président. Mais selon les services américains, la prolifération s'est poursuivie. De toute façon, il est bien clair que le Dr Khan n'agissait pas seul car le trafic comprenait des opérations d'envergure. On transportait par avion-cargo des pièces entières d'équipement nucléaire !

Probablement à cause de la pression américaine, Musharraf est finalement passé à l'action cette année... Façon de parler car après que le Dr Khan se fut livré à une confession télévisée, le président lui a immédiatement accordé son pardon, tout en lui permettant de garder le butin que sa trahison lui a rapporté.

M. Musharraf s'est même opposé à ce que Khan soit éventuellement interrogé par l'Agence internationale de l'énergie atomique (il a toutefois radouci sa position là-dessus par la suite).

Pourquoi tant de clémence ? « Khan est un héros national », d'expliquer le président. « Il fallait lui pardonner pour satisfaire le public. »

Voilà qui donne une bonne idée de la fragilité de ce régime, coïncé entre l'allié américain, une armée rétive d'où peuvent émaner d'autres coups d'État, un mouvement islamiste plus fort que jamais et des réseaux terroristes qui bénéficient de diverses complicités.

////////////////////

Bien des questions restent en suspens. En prenant tout le blâme sur lui, qui le Dr Khan protégeait-il ? Y avait-il des éléments de l'armée et/ou des militants islamistes impliqués dans la vente de la technologie nucléaire ? Jusqu'à quand le président Musharraf, déjà victime de deux tentatives d'assassinat, pourra-t-il maintenir le couvercle sur la marmite pakistanaise ?

Tout compte fait, le Pakistan est bien plus dangereux pour les États-Unis et l'Occident que l'Irak ne l'a jamais été.

L'Irak n'avait pas d'armes de destruction massive ; le Pakistan en a. L'Irak avait un gouvernement détestable mais stable et laïque, alors que le Pakistan a un gouvernement aimable mais instable, obligé au surplus de composer avec les radicaux islamistes.

Le cocktail le plus dangereux — l'Islam radical et l'arme nucléaire — c'est au Pakistan bien plus qu'en Irak qu'il se trouvait...



PHOTO PC©

Le premier ministre Paul Martin (debout au centre), entouré de plusieurs députés libéraux, a dû affronter les foudres de l'opposition en Chambre à la suite du dépôt du rapport de la vérificatrice générale, la semaine dernière.

PLC ou PLI ?

Dans l'esprit de maints commentateurs, le Parti libéral du Canada fait penser à un « Parti libéral institutionnel » à la mexicaine

PIERRE OSTIGUY

L'auteur est professeur régulier au département de science politique de l'Université du Québec à Montréal.

L'attention du public est présentement préoccupée, avec raison, par le scandale des commandites associé au Parti libéral du Canada. Dans pratiquement tous les pays, une situation où un parti domine en sécurité le système de parti sur une période de trois mandats ou plus — ce que les universitaires politologues appellent un système de parti prédominant — est susceptible de conduire, structurellement, à des cas de corruption. Le PLC sous Jean Chrétien ne fait pas exception. Non sans ironie, plusieurs politologues affublent le Parti libéral du Canada des initiales PLI, ou « Parti libéral institutionnel », du nom de son homologue mexicain le PRI, qui domina la scène politique mexicaine durant de nombreuses décennies.

Certes, une réforme du mode de scrutin aiderait grandement à réduire le monopole libéral sur le pouvoir politique au niveau des institutions fédérales. L'idée de Paul Martin de laisser, dans de nombreux cas, les dépu-

sorte que le premier ministre est maître de la Chambres des communes, le législatif ne sert pas de contrepoids à l'exécutif, tous deux étant contrôlés dans les faits par la figure du premier ministre, ici libéral.

Vu cette absence de division des pouvoirs réelle entre le législatif et l'exécutif, l'alternance devient alors le principal mécanisme pour obtenir un système politique de poids et contrepoids, à travers le temps. Dans le cas contraire, la situation est celle d'un PRI ou PLI canadien, avec la différence, bien sûr, qu'au Mexique le chef d'État ne peut diriger le pays plus de six ans. Indépendamment de nos préférences politiques, il serait sain pour le système politique canadien, et pour la démocratie en général au Canada, d'être en mesure d'assurer de façon réaliste une possibilité d'alternance gouvernementale au Canada.

Cependant, dans les conditions actuelles — mode de scrutin uninominal à un tour, système de partis en partie régional, *patterns* d'alliances partisans — il est pratiquement impossible de déloger le Parti libéral du Canada du pouvoir, avec ou sans scandale des commandites. À défaut de réaliser une réforme de notre système électoral ou poli-

tionnelle ; mais elle est novatrice dans nos moeurs politiques canadiennes conservatrices. Il ne s'agit pas de mariage, mais d'alliance, à négocier. Il n'en tient pour cela qu'au Bloc québécois et à Gilles Duceppe.

Il n'existe empiriquement que deux possibilités post-électorales, en cas d'une victoire minoritaire du PLC : l'une à droite et l'autre à gauche. Dans le premier cas, le Bloc québécois pourrait répéter dans un cadre décentralisant la recette alors innovatrice de Brian Mulroney — seul à avoir réussi en quarante ans à déloger pour plus d'un coup de vent les libéraux du pouvoir — soit une alliance stratégique temporaire entre une aile québécoise décentralisante et réalisant certaines des revendications autonomistes du Québec (position qui n'est pas le monopole du PQ de René Lévesque mais qui fut aussi en ligne avec celle du PLQ de Bourassa et Allaire) et les forces conservatrices du Canada anglophones. Cette alliance est certes instable et requiert un certain courage politique, mais elle est l'une des seules, depuis les années 1980, à être en mesure d'assurer une alternance politique. (...)

La deuxième possibilité, plus difficilement réalisable, résiderait en une alliance avec le NPD anglophone, à condition que celui-ci obtienne suffisamment de sièges hors-Québec aux prochaines élections. Dans ce cas, le Bloc n'aurait pas à mettre en sourdine ses convictions progressistes et n'aurait qu'à négocier certaines clauses ou positions autonomistes avec son homologue canadien anglais. Que l'alliance d'alternance « pro-Québec » se fasse de façon progressiste « à gauche » ou de façon décentralisante « à droite », les faits restent que la course politique au Québec est une course à deux et que ni le NPD ni le Parti conservateur ne perturbent significativement au Québec les résultats des deux principaux partis de la Chambre des communes représentant l'électorat québécois ; leur importance, d'autre part, est très grande dans la représentation du Canada hors-Québec dans cette même Chambre des communes.

Il est à noter que ces deux alternatives sont les seules en pratique à pouvoir accéder, à moyen terme, davantage de pouvoir au Québec. Nous ne pouvons pas compter sur le PLC pour cela. Le gouvernement Charest, de son côté, ne déclenchera pas de référendum durant son mandat. Une alliance post-électorale de circonstance du Bloc québécois avec le NPD ou les forces conservatrices du Canada ne constituerait donc pas, à ce point de vue, une trahison au Parti québécois.

Seul le Parti québécois à Québec peut déclencher — s'il s'y décide un jour — un référendum sur l'indépendance du Québec. En attendant, le Québec avancerait, au lieu de continuer à reculer. Pour le Canada, ce geste à la fois courageux et stratégique du Bloc québécois contribuerait à l'assainissement des pratiques politiques au Canada et à une nécessaire alternance démocratique. (...)

En cas de victoire minoritaire du Parti libéral du Canada, l'as du système de partis politiques canadien est aux mains du Bloc québécois.

tés voter librement est aussi un pas, modeste, dans la bonne direction, bien que certes insuffisant. Comme l'éternellement remise réforme du mode de scrutin ne se matérialisera vraisemblablement pas avant la prochaine élection fédérale, il convient ici de s'interroger sérieusement sur le système de partis canadien qui a vu le jour à la suite de l'effondrement du Parti progressiste-conservateur et à la création du vigoureux Bloc québécois.

L'alternance politique est un gage solide contre les pratiques de certains pouvoirs inféodés. Elle est aussi en dernière instance la preuve du caractère réellement démocratique et libéral d'un régime politique. Indépendamment de mes préférences politiques personnelles, je crois qu'il est fondamentalement sain, pour n'importe quel système politique, qu'il y ait alternance au pouvoir. À un niveau plus pratique, l'alternance permet de « faire le ménage », de s'assurer que la composition du Sénat, des cours de justice, de la direction des puissantes compagnies d'État ne soit pas un reflet des amis du parti prédominant, du « régime » comme autrefois on l'aurait qualifié.

Ces institutions jouent un rôle essentiel dans la structure des poids et contrepoids d'une démocratie. Ce jeu des poids et contrepoids est, de surcroît, l'élément central des institutions républicaines et de la conception libérale de la démocratie. Comme notre Sénat n'est pas élu et que la combinaison des règles du système uninominal à un tour et de la discipline de fer du premier ministre sur les députés de son parti font en

tique, qu'est-ce qui peut être concrètement fait, dans le cadre du système de partis canadien que nous connaissons ? Dans le cas d'une victoire majoritaire prochaine du PLC, absolument rien. La situation est différente, toutefois, dans le cas concevable depuis le scandale des commandites d'une victoire minoritaire.

As du système

En cas de victoire minoritaire du Parti libéral du Canada, l'as du système de partis canadien est aux mains du Bloc québécois. Le Bloc québécois peut choisir, comme il l'a fait jusqu'à présent, de rester un spectateur du pouvoir à Ottawa et de tenter de défendre les intérêts du Québec à partir de la balustrade. Le Bloc, restant pur et dans l'attente d'un référendum que ni le Parti québécois de Bernard Landry n'a déclenché étant pourtant au pouvoir ni, encore moins, le Parti libéral de Jean Charest ne déclencherait, peut choisir l'isolement, permettant au PLC de continuer son règne presque ininterrompu. En ce sens, le Bloc québécois est dans les faits le meilleur allié objectif du Parti libéral du Canada, qui peut continuer à caresser les avantages du pouvoir encore longtemps.

Alternativement, le Bloc peut décider de faire des choix difficiles, mais responsables en termes d'objectifs de pouvoir. Tout en restant fidèle à ses principes, il peut décider suite aux élections de faire une alliance parlementaire qui permettrait de déloger du pouvoir le Parti libéral. En régime parlementaire, cette possibilité n'a rien d'except-

Le luxe. Version abordable.

Ford Taurus LX 2004

19 998 \$ à l'achat*

- Moteur V6 de 3 L
- Boîte automatique 4 vitesses
- Sièges pour 6 occupants
- Glaces, rétroviseurs et verrouillage des portes à commande électrique
- Volant réglable
- Climatisation
- Antidémarrage SecuriLock®
- Programmateur de vitesse



La sécurité. À prix sécurisant.

Ford Freestar SE 2004

319 \$ / mois**
Transport inclus
Location 48 mois
Ensemble sécurité active
inclus – valeur de 800 \$

Obtenez 0 %
de financement à l'achat jusqu'à 60 mois†



Le « meilleur choix »
de l'Insurance Institute
for Highway Safety

Groupe motopropulseur : Nouveau moteur V6 de 4,2 L (couple : 265 lb-pi à 3 500 tr/min) • Boîte automatique à 4 rapports avec commande hydraulique à réponse rapide pour des passages de vitesse plus souples • Nouveaux supports hydrauliques du groupe motopropulseur pour un roulement silencieux • Toute nouvelle suspension avant • Climatisation à 3 zones en option • Pédales à réglage électrique



Le Ford Freestar a obtenu la plus haute cote de sécurité pour le conducteur et le passager avant en cas de collision frontale décernée par la National Highway Traffic Safety Administration du gouvernement américain (www.NHTSA.com).

Exclusif à Ford



Ensemble sécurité active

1. Contrôle dynamique de stabilité AdvanceTrac®
2. Antipatinage à toutes les vitesses
3. Fonction d'assistance au freinage d'urgence
4. Sonar de recul

Ford, le choix n° 1 au pays‡



Bien pensé